La Gazette

8 avril 2010 – n°64
Comité éditorial : Bernadette Croon, Véronique Le Lous,
Brigitte Rochas, Olivier Sac.

A.G. de La Gazette

Le jeudi 25 février 2010, *La Gazette* a tenu son assemblée générale à la salle Pierre Bertrand. La présidente, Mireille Dieu, remercie les personnes présentes et expose le rapport moral de l'année :

Gymnastique : les cours donnés par Sylvie Flamenc ont lieu, comme l'année précédente, tous les vendredis matin de 9 à 10 heures à la Maison Garcia, 8 personnes participent régulièrement à cette discipline.

Une assistance attentive

Danse : les cours donnés par Marie Salido se pratiquent tous les vendredis de 18 à 21 heures à la salle Pierre Bertrand, une quinzaine de participants, dont les enfants, y adhèrent.

Théâtre de *La Gazette* (T.G.V.) : la troupe du Théâtre de *La Gazette*, dirigée par Nathalie Weber, a présenté cette année « Qui sait ? », pièce écrite par un auteur contemporain australien, Daniel Keen. Cette pièce pleine d'émotion relate les difficultés de la société actuelle. Nathalie Weber avait prévenu que le maître mot de leur travail en 2009 serait « d'émouvoir », chose réussie grâce au talent de chacun des acteurs.
Les représentations ont eu lieu en septembre et novembre derniers et continuent en mars. Nathalie Weber, remercie Madame Paulette Mathieu de permettre à la troupe de répéter et jouer dans ce lieu magique qu'est la salle paroissiale.

Le journal : en 2009, seulement quatre numéros sont parus, alors que la moyenne était jusqu'à présent de six par an. Ceci est sans doute dû au manque de temps des personnes s'occupant de la rédaction. Devant ce constat de circonstance, le bureau cherche un nouveau fonctionnement pour les comités de rédaction et va tenter de dissocier les réunions de rédaction de l'aspect technique de la fabrication. Le comité se réunira pour préparer les articles et les corriger, puis les transmettra ensuite pour la mise en page.

Le bureau a mis en place des réunions mensuelles, tous les premiers jeudis du mois au café du Centre à 20 h 30, pour que les membres du bureau puissent discuter des points à améliorer dans le fonctionnement de l'association et anticiper sur l'organisation des manifestations. Toute personne extérieure au bureau est chaleureusement conviée à ces réunions : des idées constructives et des gens nouveaux sont toujours bénéfiques à l'association.

suite page 2

Edito

En 2001, le numéro un de *La Gazette* est paru, nous ne pensions pas que serait aujourd'hui édité le numéro 64. Cela prouve bien une chose : il y a matière à écrire et peut-être que, finalement, nous nous sommes pris modestement au jeu de l'écriture et au fil des années, le journal a grandi en développant ses activités, ses rubriques, en accueillant de nouveaux auteurs et ainsi nous avons pu ouvrir les comités de rédaction.

La fabrication du journal commence par le choix d'un comité de rédaction composé de cinq personnes maximum, dont le rôle est d'aller chercher l'information, solliciter les auteurs, écrire les articles, prendre des photos, passer ensuite à la correction des textes avant de soumettre le tout au « metteur en page » qui doit organiser les articles et les illustrations ; tout ceci soumit à une charte qui définit des règles typographiques nécessaires à la qualité de notre journal.

La Gazette exige un travail acharné, un investissement de nombreuses personnes, de la discussion, tout ça pour que chaque lecteur y trouve un intérêt. Sans nous « la péter », nous prenons notre travail au sérieux, et essayons de pérenniser le journal tout en sachant qu'il y a encore des améliorations à apporter. Nous y travaillons et nous sommes toujours ouverts à la participation de nouvelles plumes.

Lors de la création du journal, nous avions convenu que la pagination et la parution seraient irrégulières, ces deux critères (qui dépendent de la disponibilité de chacun) ont été respectés.

En revanche, nous n'avions pas pris en compte l'irrégularité des cotisations. Nous avons en effet constaté une forte baisse de la participation pour l'année 2009. Plusieurs facteurs sont certainement à l'origine de cet état de fait : oubli de nos adhérents, gestion moins rigoureuse des convocations à l'A.G. et aux plénières.
Les cotisations sont la principale source de revenus de notre journal et sont donc indispensables.
Je rappelle que vous pouvez adhérer à *La Gazette* à tout moment de l'année, avec le bulletin figurant sur chaque édition du journal.

Bien que personne ne sache de quoi l'avenir sera fait, nous continuerons et persisterons dans la fabrication de *La Gazette*, car nous demeurons convaincus que ce journal est toujours très attendu par la plupart des Villadéens et de leurs amis.

Mireille Dieu

La présidente a ensuite précisé le nombre d'adhérents en 2009 : 140, contre 230 en 2008. La question est de savoir par quel moyen nous pourrions solliciter les lecteurs du journal pour qu'ils pensent à renouveler leurs cotisations. La relance par courrier individuel a été évoquée. Il semble qu'un article dans une *Gazette* soit plus approprié.

Niouzes : sous forme de courrier électronique, Yves Tardieu nous informe des réunions du conseil municipal de Villedieu et des diverses manifestations du village et des alentours.

Loto : c'est la manifestation qui reste essentielle, car le bénéfice qu'elle dégage, grâce aux dons et à la participation massive des Villadéens, permet d'équilibrer la trésorerie de l'association. Le loto est joué à la Maison Garcia, au café du Centre et par ordinateur. La prévente de cartons, bien qu'un peu contestée, est importante, car elle couvre le coût des gros lots.

Méchoui : le 5 juillet, le traditionnel méchoui dans le jardin de Majo et Yvan Raffin a réuni environ 80 personnes.

Festival de juillet : le festival a débuté le 22 juillet avec la formation « Alpagaie », un répertoire de jazz des années folles, avec 115 entrées.
Le 23 juillet, le groupe de chanson française « Chtriky », avec 44 entrées.
Le 24 juillet, le groupe « Let Hit Be », avec 138 entrées.

Festival « Après les vendanges » : *Les Ateliers du Regard* et *La Gazette* ont présenté cette année le spectacle burlesque « Le Grand Concert ». La présidente remercie monsieur le maire pour l'implication de la municipalité.

Subventions : depuis la création du journal, *La Gazette* ne demande pas de subvention à la mairie, en revanche, en accord avec celle-ci, nous la solliciterions en cas de dépense extraordinaire. Notons que nous n'avons pas obtenu la subvention habituelle de la part du conseil général pour le festival d'été.
Le rapport moral a été approuvé par l'assemblée.

Le trésorier, Olivier Sac, présente le rapport financier (voir tableau ci-contre). Le rapport est approuvé à l'unanimité.

La présidente reprend la parole et soumet à l'assemblée le renouvellement du bureau et du conseil d'administration : sont renouvelables cette année : Olivier Sac, trésorier ; Rosy Giraudel, secrétaire ; Brigitte Rochas, secrétaire adjointe ; Angélique Dautreppe, vice-présidente.

Sont élus cette année : Claude Bériot, trésorière ; Armelle Dénéréaz, trésorière adjointe (en remplacement de François Dénéréaz qui démissionne) ; Olivier Sac, secrétaire.
Le nouveau bureau est ainsi composé de : Mireille Dieu, présidente ; Olivier Sac, secrétaire ; Brigitte Rochas, secrétaire adjointe ; Claude Bériot, trésorière ; Armelle Dénéréaz, trésorière adjointe. Le poste de vice-présidente n'a pas été reconduit.

Le nouveau conseil d'administration est ainsi composé de : Pierre Arnaud, Josette Avias, Claude Bériot, Alain Bériot, Armelle Dénéréaz, François Dénéréaz, Mireille Dieu, André Dieu, Rosy Giraudel, Brigitte Rochas, Olivier Sac, Yves Tardieu, Françoise Tercerie et Danielle Just nouvellement nommée.

Le nouveau bureau et le nouveau C.A. ont été approuvés par l'assemblée.

Projets pour 2010 et 2011 :
– Le 4 juillet méchoui chez Majo et Yvan Raffin.
– Festival des 21, 22, 23 juillet : les groupes sont arrêtés avec « Laure Donnat » pour une soirée jazz, « Macadam Bazar », un groupe de six musiciens interprétant des chansons françaises festives et « Fabienne Eustratiadès », chanson française avec guitare, accordéon et trombone.
– Le festival « Après les vendanges » avec peut-être une soirée Tango.
– Des cours de conversation anglaise, animés par Bernadette Croon, seront proposés aux adhérents de La Gazette en juin prochain.
– Le Théâtre de la Gazette proposera une nouvelle pièce dès l'automne.
– Pour 2011, soirée d'hiver avec l'association « Fabula » qui propose un spectacle de contes provençaux autour de la vigne et du vin. Un partenariat est envisagé avec la cave La Vigneronne.

La présidente déclare l'assemblée levée et invite les personnes présentes à déguster des friandises et boissons diverses.

Postes	Dépenses	Recettes	Bénéfices / Pertes	Résultats 2008
Manifestations				
Loto	1 021,77 €	3 626,00 €	2 604,23 €	2 263,65 €
Soirées Gazettes	7 700,92 €	6 451,00 €	-1 249,92 €	207,93 €
Festival Après les Vendanges	38,93 €	94,00 €	55,07 €	122,57 €
Total manifestations	***8 761,62 €***	***10 171,00 €***	***1 409,38 €***	***2 463,05 €***
Théâtre de La Gazette (T.G.V.)				
Représentations	2 308,08 €	2 320,00 €	11,92 €	***2 551,51 €*** *(résultat 2009)*
Total Théâtre	***2 308,08 €***	***2 320,00 €***	***11,92 €***	***2 919,01 €*** *(Cumul 2007-2008)*
Danse				
Location salle Pierre Bertrand	300,00 €	300,00 €	0,00 €	
Total Danse	***300,00 €***	***300,00 €***	***0,00 €***	***-150,00 €***
Fonctionnement				
Adhésions + Dons *141 adhésions : 2 115 € - Dons : 90 €*		2 205,00 €	2 205,00 €	*3 882,84 € (230 adhésions)*
Tirage des Gazettes *Gazettes 59 à 62 (4 numéros)*	1 954,76 €		-1 954,76 €	*-3 536,10 € (8 numéros)*
Fournitures bureau	336,18 €		-336,18 €	-642,25 €
Site Internet *Nom domaine + mise en ligne Gazettes 41 à 49*	947,84 €		-947,84 €	-47,84 €
Frais postaux	256,74 €		-256,74 €	-644,96 €
Frais de représentation *Oreillettes A.G. 2009*	40,00 €		-40,00 €	-136,14 €
Frais compte bancaire	8,00 €		-8,00 €	-8,00 €
Assurances	364,03 €		-364,03 €	-271,50 €
Total fonctionnement	***3 907,55 €***	***2 205,00 €***	***-1 702,55 €***	***-1 403,95 €***
Totaux	**15 277,25 €**	**14 996,00 €**	**-281,25 €**	***3 460,61 €***
Résultat 2009	***-281,25 €***			

Trésorerie	
Solde bancaire 31/12/2008	7 655,45 €
Résultat 2009	-281,25 €
Solde caisse Théâtre	669,92 €
Opérations comptabilisées mais réalisées en banque après le 31/12/09	687,70 €
Solde bancaire 31/12/2009	**7 391,98 €**
Répartition solde bancaire	
La Gazette :	5 130,97 €
Théâtre :	2 261,01 €
Trésorerie Théâtre au 31/12/09 (solde banque + caisse)	2 930,93 €

Ce n'est qu'un aurevoir...

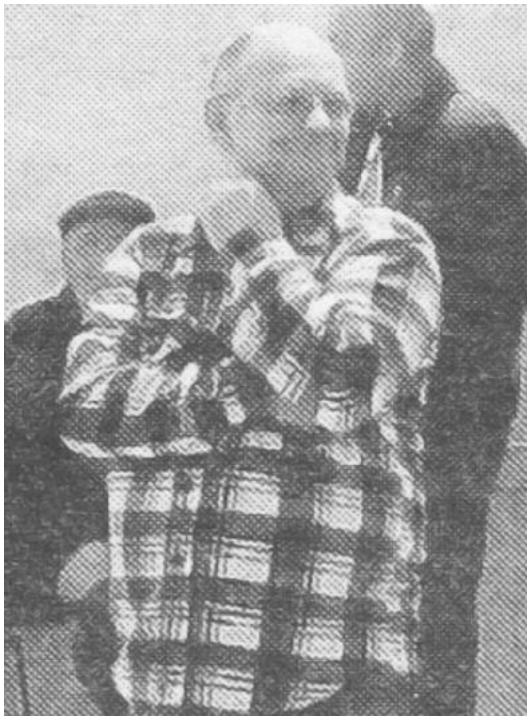

Denise et Michel Muller sont venus habiter à Villedieu en 1983. Avant de construire leur maison au lotissement « Gustave Tardieu », ils avaient loué la maison Brun sur le plan de Mirabel.

Michel a pris sa retraite de chauffeur poids lourd en 2001. À ce moment-là, il a commencé à s'investir dans le village. Au début, il participe à l'installation de l'électricité pour les spectacles d'été, puis il rentre dans le comité des fêtes pour lequel il gère le matériel. Il rentre ensuite dans le bureau avec la fonction de trésorier.

Il a été aussi président du club des Aînés et trésorier des C.A.T.M.

Il a géré la salle polyvalente et la salle des associations à la Maison Garcia, un travail qu'il a accompli avec la grande rigueur qui le caractérise : Michel a son caractère, et avec lui tout doit être parfait. Il sera difficilement remplaçable !

Il y a malheureusement une fin à tout : Denise et Michel vont nous quitter, le 16 avril, pour aller vivre à Lavoûte-Chilhac dans la Haute-Loire.

Ils vont certainement nous manquer et nous leur souhaitons une bonne retraite. Nous espérons les revoir à Villedieu très bientôt.

Véronique Le Lous et Bernadette Croon

Soirée espagnole

Le vendredi 19 mars, Céline Bertrand, Adeline Deperrois et six résidentes de La Ramade avaient organisé à la salle polyvalente une soirée espagnole pour financer un séjour d'une semaine en Espagne début mai.

Sangria et grignotages, puis paëlla géante concoctée par Monique Taton, cuisinière renommée de l'établissement, et son équipe de la cuisine centrale de l'Établissement et service d'aide par le travail (E.S.A.T.), régalèrent les convives. Les tables étaient joliment décorées, en rouge et jaune, bien entendu.

Après le tirage de la tombola, la soirée continua en dansant grâce à l'équipe d'animation de Jean-Marc Calmette.

Merci pour cette bonne soirée.

Annette Gros Le Tacon

Que ceux qui aiment «le Danny» se lèvent !

Nous étions invitées au vernissage de l'exposition des photos de Danny Brison au nouveau caveau de Rasteau.
Dans ce bel environnement minéral et lumineux, les photos qu'il a réalisées lors de ses différents séjours en Inde sont bien mises en valeur et sont une réelle incitation au voyage.

Nous vous engageons à aller admirer ses œuvres exposées jusqu'au 7 mai 2010.

Véronique Le Lous et Bernadette Croon

Assemblée générale du club des Aînés

Le comité de rédaction a été informé de l'assemblée générale du club des Aînés qui s'est tenue le 21 janvier 2010.

Une cinquantaine de personnes se sont réunies à la salle des associations pour participer à cette séance présidée par Jean-Claude Adage. L'assemblée a commencé par une minute de silence en hommage aux personnes disparues depuis le 1er janvier 2009 : Léopold Dieu, Paul Arnaud, Renée Arnaud, Émile Robert, Pierre et Jacques Bertrand.

Assis : Monsieur Louis et Madame Tortel.
Debouts : Madame Labit et Monsieur Mélu.

Le rapport moral a fait état des différentes activités du club et notamment du loto du troisième jeudi du mois qui rencontre un franc succès ; ce qui n'est pas le cas des autres jeudis où la fréquentation reste très faible.

Vint ensuite le renouvellement des membres du conseil d'administration et du bureau : Jacques Bertrand est remplacé par Raymonde Tardieu, Danièle Martin se rajoute à l'équipe et les huit membres sortants sont réélus.

Le nouveau bureau est composé de : Anne-Marie Blanc, présidente ; Yves Arnaud, président d'honneur ; Daniel Labit, vice-président ; Thérèse Robert, trésorière ; Chantal Simon, trésorière adjointe ; Monique Vollot, secrétaire et Danielle Martin, secrétaire adjointe.

Le rapport financier, approuvé à l'unanimité, présente des dépenses pour un montant de 13 286 € pour des recettes de 13 237 €. Le prix des cartes d'adhérents reste inchangé à 12 €.

Après avoir évoqué les projets pour 2010 (sorties gastronomiques et culturelles) les participants ont dégusté une galette des Rois et trinqué pour l'année nouvelle.

Le comité de rédaction

Lucie

À quelques jours du printemps, Lucie est venue au monde à Carpentras le 23 février 2010.

Bérangère Liber, infirmière, et Jérémy Favier employé à la cave La Vigneronne sont les heureux parents de ce beau bébé.

La famille Liber, d'origine picarde, récemment installée à Villedieu, Françoise et Henri Favier sont eux aussi ravis de l'arrivée de Lucie.

Brigitte Rochas

Gabriel

Gabriel est né à Orange le 19 novembre 2009. C'est un bébé très sage et très souriant qui rend ses grands-parents (Nadine et Dominique Bernard) complètement gagas !
Sarah-Émilie et Guillaume, les heureux parents, habitent actuellement à Pierrelatte. Guillaume a 27 ans, il est d'origine normande et travaille à la chocolaterie Valrhona, à Tain l'Hermitage. Sarah-Émilie a 28 ans et travaille chez Agis, entreprise avignonnaise qui fabrique des plats cuisinés sous vide. Souhaitons la bienvenue à Gabriel.

Olivier Sac

Marius

Samuel Arnaud (le fils de Pierre) et Fanette Deveaux qui résident actuellement en Savoie ont le plaisir de vous annoncer la naissance du petit Marius, né le 29 décembre 2009.

Samuel et Fanette nous ont dit « *on tient à revenir le plus souvent possible à Villedieu pour que Marius s'imprègne des bonnes ondes et des racines de ce village* » ; d'autant qu'ils comptent bien revenir un jour définitivement au pays.

Vous aurez certainement l'occasion de croiser la petite frimousse de Marius un de ces jours à Villedieu.

Pierre Arnaud

Découverte de la bibliothèque et A.G.

Quand je suis allée à la bibliothèque Mauric ce dimanche matin, je ne m'attendais pas à trouver un endroit aussi agréable et lumineux. Les espaces aménagés me donnent déjà envie de m'asseoir et de rester là, à lire tranquillement. Le sourire bienveillant des bénévoles m'engage à faire le tour des rayonnages. Ceux-ci sont très riches de livres en tous genres : du policier au roman historique en passant par les mangas.

Odilon, le petit garçon

Au détour d'une étagère, je découvre le « coin enfants ». D'ailleurs, un garçonnet se choisit un livre et s'installe à la petite table pour regarder les images de sa bande dessinée. Lui aussi a l'air de trouver l'endroit sympathique.

Je retourne à l'accueil, j'ai choisi mon livre, je deviens adhérente à la bibliothèque de Villedieu. La bénévole, ravie de mon adhésion, me signale que l'ordinateur à côté de moi est mis à la disposition du public pour d'éventuelles recherches sur internet.

Avant de partir, je regarde le petit garçon plongé dans son livre, je ne sais pas pour lui, mais moi, c'est sûr, je reviens dimanche prochain !
Mais, avant ça, permettez-moi de vous faire le compte-rendu de l'assemblée générale de la société de lecture qui a eu lieu le lundi 22 février 2010.

L'assemblée générale a eu lieu en présence du maire, Yves Tardieu, des membres du bureau, Annette Le Tacon, présidente ; Thierry de Walque, trésorier ; Michèle Mison, secrétaire et Olivier Sac, secrétaire adjoint.

Michèle Mison, Annette Le Tacon et Thierry de Walque

Thierry de Walque, nous donne lecture du rapport financier : l'ensemble des recettes s'élève à 1 757,58 € et les dépenses à 2 101,42 €. Le déficit de 343,84 €, malgré la subvention de la mairie (260,00 €) et les dons (100,00 €), s'explique par l'achat de nombreux livres. Le rapport financier est voté à l'unanimité.
À cette occasion, Thierry nous a annoncé sa démission, car il s'en va à Vaison-la-Romaine.
La présidente nous expose ensuite le rapport moral avec les diverses activités durant l'année 2009 : le loto, la participation aux Olympiades avec une chasse au trésor autour du thème « le petit Poucet », le catalogage informatique qui se poursuit le jeudi après-midi.

Les permanences du dimanche sont assurées par les bénévoles de 11 à 12 heures : Denise Adage, Josette Avias, Nicole Favergeon, Fabienne Paris, Caroline Lefèvre et Nathalie Denamur.

Suite à certaines demandes, les horaires changeront dès le premier avril 2010. La bibliothèque ouvrira de 10 heures 30 à 11 heures 30.

Le jeudi matin, quelques pensionnaires de la Ramade viennent, accompagnées de Denise Adage, et passent de bons moments au milieu des livres. L'après-midi, la bibliothèque Mauric est ouverte pour le club des Aînés de 14 à 16 heures 30. Ces horaires pourraient également changer lors de la mise en place du nouveau ramassage scolaire sur le parking de la Maison Garcia, afin de permettre aux jeunes de profiter de la bibliothèque de 16 à 18 heures.

Une partie de l'assistance

Nathalie Denamur accueille les enfants de l'école le vendredi matin. Ceux-ci empruntent jusqu'à cent livres par semaine. Les ouvertures pendant les vacances de février et le jeudi après-midi pendant l'été n'ayant pas eu de succès, seront supprimées.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

Différentes activités sont prévues pour cette année 2010 :
– la participation aux Olympiades,
– à l'automne, une animation autour des contes pour enfants avec l'appui de la Copavo,
– le catalogage informatique à finir.

À noter que 400 nouveaux « livres jeunesse » sont disponibles pour une longue durée grâce à la bibliothèque de prêt ; de nombreux nouveaux livres pour tous sont également sur les rayons.

Au bureau, tous les membres sont renouvelés, sauf Thierry de Walque, démissionnaire. Denise Adage se propose de le remplacer, nous acceptons et l'en remercions.

La réunion s'achève autour de boissons, gâteaux et bavardages.

Véronique Le Lous

A.G. des C.A.T.M.

Le dimanche 31 janvier 2010, l'assemblée générale des C.A.T.M. s'est ouverte à 10 heures 30 par un moment de recueillement à la mémoire de Jacques Bertrand, ancien président des prisonniers de guerre, décédé le 17 janvier 2010.

Très peu d'adhérents étaient absents. Les municipalités étaient représentées par Liliane Blanc pour Buisson, Yves Tardieu pour Villedieu et pour Saint-Roman, Raymond Long était excusé pour raison de santé.

La parole était donnée à la présidente Nadine Tortel. Elle remercie les personnes présentes et excuse certaines personnes absentes, elle lit les activités de notre section pour l'année 2009.

À noter : nous n'avions pas reçu l'invitation habituelle pour la cérémonie de La Sainte-Croix du mois de mars.

Le 8 mai : dépôt de gerbes dans les trois communes.

Le 18 juin : dépôt de gerbes à Villedieu.

Le méchoui du 14 juillet : à la Girelle comme d'habitude notre lieu privilégié, nous étions 14 C.A.T.M., 38 sympathisants et un maire.

Le 11 novembre : dépôt de gerbes dans les trois communes et comme d'habitude, au pas de charge, départ de Villedieu avec les gerbes de Buisson et Saint-Roman. À Buisson, Gérard Tardieu vient prendre celle de Saint-Roman et aussitôt que la gerbe de Buisson est déposée nous retournons à Villedieu pour la cérémonie au monument aux morts. Vers douze heures trente, nous allons chez Claudette à Saint-Roman pour notre repas annuel. Cette année nous étions 27 convives. Une bonne journée qui a contenté tout le monde.

Le 5 décembre : anniversaire de la fin de la guerre d'Afrique française du nord (A.F.N.), mais comme pour la Sainte-Croix la maire et nous, nous n'avons même pas été invités.

La parole est au trésorier Michel Muller pour la lecture du bilan financier.
Il nous lit les recettes et les dépenses à l'aide de ses fiches où tout le monde peut vérifier ses dires.
Le récapitulatif général 2009 à ce jour est de :
– recettes : 2 047,00 €,
– dépenses : 2 412,88 €,
– reliquat de 2008 : 754,22 €.

Le solde 2009 est donc de 386,34 €.

Après tous ces résultats est venu le moment où il a fallu remplacer le trésorier Michel Muller qui nous quitte pour aller vivre dans la Haute-Loire son remplaçant est André Degli Innocenti.

Le bureau se compose comme suit :
– présidente : Nadine Tortel,
– trésorier : André Degli Innocenti,
– secrétaire : Maris Penabe,
– veuve : Josette Brieux.

Approbation de tous les exposés à l'unanimité.

La section des C.A.T.M. a profité du moment du verre de l'amitié pour remercier Michel Muller et lui offrir un joli fauteuil de bureau. L'émotion l'a laissé sans voix.

Michel Muller

A.G. des Ringards

Le 6 mars a eu lieu l'assemblée générale des *Ringards* en présence de Gael Dieu, Jérémy Dieu (vice-président), Annette Gros, Timmy Fauque et Anne Richard, Mathieu Chanard, Olivier Sac, Laurie Tardieu (secrétaire adjointe), Lucie Portugues, Jimmy Carraz (trésorier), Geoffrey Fondacci, Fanny Bellier, Yves Tardieu, Martial Arnaud (président) et Aurélie Monteil (secrétaire).

Pour régler définitivement la confusion qui demeurait entre la C.M.J (commission municipale des jeunes) créée en 2008 à l'initiative de la mairie, et l'association des *Ringards* (réactivée en 2009), le président de la C.M.J., Geoffrey Fondacci, la déclare officiellement dissoute puisque désormais les jeunes se regroupent dans l'association.

À l'unanimité, le bureau est reconduit.

Martial Arnaud, président, fait le bilan moral. Il rappelle l'historique de la C.M.J. et son cheminement vers *Les Ringards*.

Mais il rappelle également toutes les actions menées par les jeunes depuis deux ans :
– la réalisation d'un terrain de pétanque à « l'espace sport » en juillet 2008,
– le débroussaillage du talus du terrain de foot en octobre 2008,
– les « Olympiades » en mai 2009 : un succès alliant esprit festif et convivialité,
– la réfection du stade de foot en novembre 2009 : on surveille si l'herbe pousse, mais le terrain n'est pas assez tassé, il faut y repasser un coup de rouleau.

Le président fait remarquer que certains projets ne se sont pas concrétisés :
– le jumelage avec une autre commune : c'est trop lourd à porter pour un groupe de jeunes,
– le cinéma de plein air : impossible à porter pour nous compte tenu des problèmes liés à la projection (d'un point de vue technique) et aux droits de diffusion (d'un point de vue légal).

Martial Arnaud demande au maire ce qu'il en est de la demande des jeunes d'avoir un tarif moins cher pour la location de la salle Bertrand. Le maire lui répond qu'il a été décidé par le conseil municipal que chaque jeune de Villedieu aura droit à 2 gratuités pour utiliser la salle avant ses 20 ans.

Il est à noter un problème au niveau du suivi des réunions, mais les énergies se mobilisent le jour J. Aurélie Monteil rajoute qu'elle aimerait des réponses à ses mails pour savoir où en sont les actions programmées. Anne Richard suggère de déplacer les horaires des réunions, car de nombreuses personnes ne peuvent pas venir si tôt le vendredi soir, ce serait préférable le samedi en fin d'après-midi.

Une lettre a été envoyée à tous les jeunes de Villedieu, mais il n'y a pas eu de nouveaux présents lors de l'A..G. Ce sont Aurélie Monteil et Lucie Portugues qui ont fait le boulot de secrétariat et de factrices, aidées

par Sandrine Blanc : c'est une bien lourde tâche, il faut trouver une autre solution en confiant à chacun une tournée pour la distribution du compte rendu de l'A.G. D'autre part, on essaie de voir les jeunes ou leurs parents pour savoir s'ils sont intéressés et obtenir, dans ce cas-là, leurs mails afin d'éviter les courriers papier (soyons écolos !).

Question qui se pose : continue-t-on à solliciter et informer des jeunes qui pour l'instant ne manifestent pas d'intérêt ?
Après avoir pris l'avis de chacun, il a été décidé de continuer à tous les informer.

Le logo proposé par Martial Arnaud est validé et sera évolutif.

Il annonce les manifestations 2010 prévues lors de la réunion de bureau du mois de janvier :
– 9 mai 2010 : reconduite des Olympiades.
– 24 juillet 2010 : scène ouverte à tous les musiciens locaux qui le désireront, en utilisant le podium installé pour le festival de *La Gazette* au jardin Régine Clapier.
– 8 août 2010, le dimanche après-midi de la fête votive : loto en plein air sur la place.

Autre gros projet : installation d'une aire de jeux pour les plus jeunes au terrain de sport avant l'été 2010. Les dossiers de financement ont été montés par Aurélie Monteil.

Jimmy Carraz fait le bilan financier de 2009. L'association assoupie des *Ringards* avait sur son compte courant la somme de 599,47 €. Depuis son réveil, elle a obtenu le versement d'une subvention de 750 € de la part de la M.S.A. pour aider au financement de la première édition des Olympiades qui ont fait un bénéfice de 1 132,89 €.

Le trésorier expose le projet de financement de l'aire de jeux pour un coût d'environ 13 000 € :
– subvention du conseil général : 3 100 €,
– subvention du conseil régional : 2 000 €,
– aide du Tennis club : 2 000 €,
– subvention de la mairie demandée lors du conseil municipal du 31 mars : 5 000 €
– autofinancement : 1 000 €.

Préparation des Olympiades 2010 :

Annette Gros nous annonce que la Société de lecture a fait cette année un scrabble pour les plus jeunes.
Une réunion pour préparer en détail l'organisation des Olympiades est prévue le samedi 20 mars à 18 h à la salle des associations.
Martial Arnaud se charge de rédiger et d'envoyer une lettre à toutes les associations de Villedieu pour les informer de la reconduite de la fête, les remercier de leur aide de l'année dernière et leur demander si elle souhaite participer cette année. (Société de lecture, *La Gazette*, Comité des fêtes, Tennis club, Skate park, Échecs).

Timmy Fauque s'engage à tondre avec son matériel l'herbe sur le terrain de sport avant les Olympiades.

L'assemblée s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Aurélie Monteil

Élections régionales

Les élections régionales n'ont pas donné des résultats différents à Villedieu qu'ailleurs. Comme dans tous les villages, on s'y abstient moins qu'en ville. Nous avons donc plus voté, mais l'abstention reste énorme.

Nous votons beaucoup plus à droite que la France et que la plupart des villages voisins : nous avons mis Mariani en tête au premier tour et nous avons voté beaucoup moins à gauche que les autres, même si Vauzelle est en tête au second tour. Peu de commentaires à faire sur le résultat et preuve de l'intérêt relatif de la chose, peu d'affluence pour le dépouillement.

	Villedieu		Buisson		St Roman		Vaison	
	voix	%	voix	%	voix	%	voix	%
Inscrits	389		205		240		4630	
Abstentions	136	35,00	74	36,10	86	35,80	1754	37,90
Votants	253	65,00	131	63,90	154	64,20	2876	62,10
Blancs ou nuls	13	3,30	8	3,90	8	3,30	108	2,30
Exprimés	240	61,70	123	60,00	146	60,80	2768	59,80
Listes								
P.S. (Vauzelle)	101	42,10	53	43,10	44	30,10	1320	47,70
U.M.P. (Mariani)	94	39,20	39	31,70	52	35,60	1031	37,20
F.N. (Le Pen)	45	18,70	31	25,20	50	34,30	417	15,10

Par chance néanmoins, Maxime était là pour accomplir l'opération délicate qui consiste à sceller l'enveloppe des résultats qui part pour la préfecture. La manipulation consiste, dans un premier temps à « se bruler les doigts et se roussir les ongles » pour faire fondre le bâton de cire, et la deuxième étape relève du « coup de langue sur le sceau » qui empêche la cire fondue d'y adhérer.

Normalement, avec cette démonstration in situ, la prochaine fois (une présidentielle, si les échéances électorales ne sont pas bousculées), un membre du conseil pourra prendre la relève et Maxime pourra rester spectateur !

Yves Tardieu

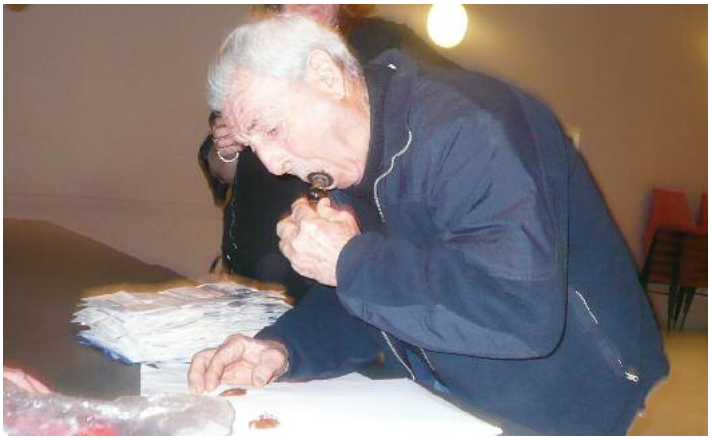

Maxime suçotant le sceau

Quelques mots sur les trois pièces présentées par le Théâtre de La Gazette le samedi 9 mars 2010

En fait, il faudrait écrire tout de suite, en sortant de cette séance, pour transmettre toute l'émotion reçue, assenée presque, par les interprètes des trois pièces de Daniel Keene respectivement : « Brève obscurité », « Les porteuses de lumière », « Marie et Marguerite ».

La première, magnifiquement interprétée par Josette Avias, qui de plus a la lourde tâche de démarrer le spectacle, nous met aussitôt dans l'univers de Daniel Keene. Là, il s'agit de la solitude qu'elle évoque avec des mots simples, tranquillement, comme une fatalité.

La deuxième progresse dans cet univers où les êtres se débattent ouvertement. Elles sont deux personnes, Armelle Dénéréaz et Anaïs Corail, mais en font une seule (c'est ce que l'on va découvrir) et là également on va comprendre, accepter même la situation. Leurs regards se croisent, se scrutent intensément, une sorte de joute où la personne la plus âgée s'incline. Elles nous font vibrer.

Nous font vibrer (peut-être encore plus) Majo Raffin et Josiane Le Baron au cours de leurs conversations que l'on pourrait, à première vue, juger anodines. Quel bel échange entre la personne qui a les pieds sur terre mentalement (mais pas physiquement) et l'autre, douce, semblable à un petit oiseau égaré, avançant à pas menus, s'asseyant en prenant bien soin de rabattre son peignoir sur ses genoux et très tourmentée pour savoir dans quelle catégorie classer la tomate : fruit ou légume ? Quel dilemme !

Et des interrogations elle en a de plus graves, dont celle de savoir si elle n'est pas en train de s'en aller. Sa compagne est là, fort heureusement « *de l'ordre, de l'ordre avant tout* » et elle analyse trop bien la situation pour ne pas vouloir la cacher. Magnifique duo remarquablement interprété.

Les comédiens sont longuement applaudis ainsi que Nathalie Weber, metteur en scène, dont on a pu apprécier le talent dans les pièces du même auteur : « Nuit, un mur, deux hommes », « Le tabouret à trois pieds » et « Kaddish ». Nathalie Weber remercie Paulette Mathieu pour le prêt de la salle paroissiale ainsi que les membres du « Fan club » de la troupe qui une fois encore nous ont régalés en fin de spectacle. Elle est heureuse aussi de constater que de nombreux jeunes, avec lesquels elle travaille au collège, sont venus assister à cette séance.

Les Villadéens sont très chanceux d'avoir chez eux une telle qualité de théâtre.

Anne-Marie Durand et
Annette Le Tacon

Traditionnel week-end à Molines en Queyras

Ce cru 2010 fût riche en rebondissements : un véhicule, conduit par des « jeunes fougueux » à glissé sur la neige et à fini sa course contre un mur (sans mal pour ses occupants) ; un GPS récalcitrant a égaré une équipe de « vieux intrépides » qui aurait mieux fait de suivre le bon vieux plan « papier » fourni au départ ; des chutes de neige importantes ont contraint les « non-skieurs » à tenter d'apprendre les règles du Rami à une Américaine hermétique.
Malgré ces aléas, ce week-end a été particulièrement réussi : ski pour les uns, farniente pour les autres et gueuletons arrosés pour tous !
Vivement l'année prochaine !

O.S. – V.L.L. – B.C.

Merci encore à Marc et son équipe de leur accueil chaleureux

Que de blanc ! Que de blanc !

Une majorité des jeunes de Villedieu a participé cette année

Carnaval

Il faisait grand beau temps au village...

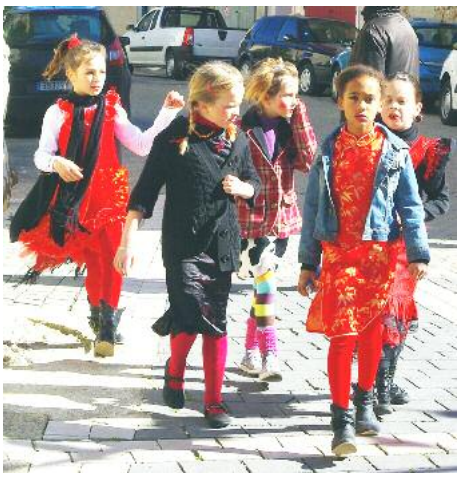

... les enfants, déguisés, se rassemblèrent sur la place, sous le beffroi.

Étaient venus : un revenant suivi de près par un vivant, Zorro armé d'accessoires de cotillon, un homme-araignée aux confettis, une dame très menaçante, un marsupilami près de lancer des « Houba ! houba ! hop ! » espiègles, ...

... une fée aristocratique au serpentin, un page fleuri, un mousquetaire hilare, une souris fixant avec attention un morceau de fromage accroché au beffroi ainsi que bien d'autres porteurs de masques et de sujets costumés qui ont échappé à l'objectif.

Sous l'œil subjectif des mamans et des paparazzis, les héros de dessin animé, de bande dessinée, de conte, les personnages de cinéma, de comédie ou de l'Histoire, des figures en costume exotique

« Carmentran, je te vois ! »

Carnaval et carmentran

« Carnaval » est un mot venu, à la Renaissance, de l'italien *carnevale*, lui-même raccourci de *carne levare* : soit « ôter » (*levare*) la « viande » (*carne*). C'est donc « faire maigre ».
Le Mardi gras, comme son nom l'indique, est le dernier jour avant le jeûne. C'est un jour de réjouissances, de transgression (souvent à l'abri d'un masque) et de travestissement précédant les quarante-six jours de carême (du latin *quadragesima* « quarantième » jour avant Pâques).

« Carmentran » ou « carmentrant », c'est littéralement l'entrée du carême et c'est, bien sûr, le nom du mannequin – très païen – destiné, comme l'hiver, à périr.

ou même chimérique se sont regroupés sous le porche du Barri avant de défiler bruyamment dans les rues du village.

En dépit du ciel très bleu, hors les murs aussi, Carmentran, mis en accusation, jugé et condamné, a été cette année encore, écartelé, écorché, étripé, taillé en pièces puis brûlé sur la place.

Voici ses restes calcinés puis inondés.

Dressé devant la mairie, le buffet, d'abord réserve de confettis, fut garni de douceurs.

C'est l'*Amicale laïque* qui a organisé le carnaval de l'après-midi du samedi 6 mars. Les réjouissances n'ont été troublées ni par la bise ni par la neige que les météorologues bienveillants ont retardée au lendemain.
Les parents des écoliers de Buisson et de Villedieu ont déguisé et grimé leurs enfants, préparé moult gâteaux et friandises, distribué à profusion confettis, serpentins, pétards, et mirlitons utilisés avec frénésie. Ils ont servi des boissons gazeuses ou chaudes et réconfortantes (chocolat pour les enfants et vin aux épices pour les grands).

Bref, ils ont préparé et animé la fête.

J. M. Dusuzeau

Les trois grâces en Tunisie

Après un peu moins de deux heures de vol à partir de Marseille, Véronique, Noémie et moi-même avons atterri sur l'île tunisienne de Djerba.

Chenini, village troglodyte

Le passage au contrôle de la maréchaussée était pour le moins glacial. Une fois dans le hall nous avons été accueillies par un employé de l'agence de voyage ; il nous a indiqué l'emplacement du bus qui devait nous amener à l'hôtel. Le bus était petit et pas trop propre, mais très efficace. Comme le chauffeur avait mal au dos, et bien qu'il soit deux heures du matin, il nous a quand même priées de faire passer les valises par la fenêtre. Une fois enregistrées dans l'hôtel, nous avons rejoint notre chambre pour une courte nuit.

Le lendemain, après le petit déjeuner, nous avons fait connaissance de Tunisiens à l'affut de touristes : « *Un tour en calèche ! Entrez dans le magasin ! Que vous êtes belles, les gazelles !* ». Plus tard, un agent de voyage nous a informés sur les mœurs du pays et nous a donné quelques renseignements utiles. Nous étions ainsi parées pour aller visiter la ville de Midoun, en taxi. Bien sûr, dès notre arrivée, nous avons été prises d'assaut par les commerçants. Nous avons été particulièrement attirées par l'odeur des épices qui sont d'une qualité bien supérieure à ce qu'on peut acheter chez nous.

Le jour suivant, c'est à dos de dromadaire que nous avons découvert la ville de Houmt Souk qui abrite un musée d'art décoratif tunisien. Les objets de décoration sont très variés sur l'ile de Djerba et témoignent du passage de nombreux peuples tels que les Romains, les Sardes, les Italiens, les Espagnols et les Français. Autrefois, l'île n'était pas habitée à l'Est parce que les pirates y faisaient de nombreuses escales. Aujourd'hui, cette partie de l'île abrite essentiellement des hôtels.

Les températures ne sont pas très différentes des nôtres, quatre ou cinq degrés plus élevés qu'ici. Nous avons découvert le « reg », mot bien connu des cruciverbistes, qui désigne un désert de pierres. Nous avons quitté l'île par la voie romaine où l'eau potable est amenée du continent par un pipeline, car à Djerba l'eau puisée dans le sol n'est pas potable, trop salée ou trop trouble.

Nous avons fait une halte à Tataouine ville bien connue pour son bagne perché sur la montagne, pour ses briqueteries et pour sa production de confiseries artisanales, que nous avons été invitées à goûter et surtout, à acheter.

Sur la route de Chenini, nous avons aperçu d'immenses plantations d'oliviers dans lesquelles la taille et la récolte doivent être un travail éprouvant. Le paysage déjà aride à Djerba devient de plus en plus désertique jusqu'à faire place à un désert de sel qui ressemble à un océan gelé situé entre le Maroc, l'Algérie et la Tunisie.

Après ce désert de sel, c'est un désert de sable qui nous attendait. Ayant vécu dans le désert en Arizona, je peux dire que l'impression reste la même : époustouflant !

Chenini, étape suivante, est un village troglodyte accroché à la montagne, qui nous a obligées à grimper. Les maisons sont minuscules, les familles nombreuses partagent deux petites pièces avec tout de même une cuisine et une salle de bain. Le village est classé par l'UNESCO ce qui a permis son électrification et sa restauration. Les gens vivent du tourisme. Les hommes sont guides ou travaillent dans l'unique restaurant du lieu. Très croyants, ils font leurs prières cinq fois par jour. Chaque famille possède un dromadaire pour labourer les champs, quand il a plu, c'est-à-dire une fois tous les deux ans, un âne pour chercher de l'eau au puits pour les besoins quotidiens, des brebis,

Bernie, Véro et Noémie, folles du désert

des chèvres, des poules et un cheval. Les femmes s'occupent de leur famille, du labour et de la récolte des céréales et des olives. Ce sont elles qui mènent l'âne au puits. Leur récolte est mise à l'abri dans des bâtiments en pierre nommée « ksar », qui sont placés en hauteur. En guise de distraction, elles sortent une fois par semaine chez une femme marabout. Dans ce village, ce sont les grands-parents qui « arrangent » le mariage de leurs petits-enfants !

Un ksar à touristes

La suite du périple nous conduit à un ksar au milieu d'une petite oasis, autrefois utilisé par les nomades et aujourd'hui ... par les touristes. C'est dommage qu'il n'existe pas une usine de recyclage, les bouteilles en plastique et autres ordures sont partout. Vraiment dommage !

Pour la petite histoire, en discothèque, quelle surprise ! Contrairement à chez nous, il y a plus d'hommes qui dansent que de femmes.

Bernadette Croon

A. G. du Syndicat local des vignerons de Villedieu

L'assemblée générale a eu lieu le mardi 9 février 2010 à la salle Pierre Bertrand qui était comble, avec pas moins de 34 personnes présentes.

Le président Olivier Macabet remercie toutes les personnes présentes et ouvre la séance.
Le compte rendu financier est présenté par Jean Claude Fauque, les dépenses se sont élevées à 1 575 €.
Le compte rendu moral est présenté par André Macabet, ex-secrétaire, qui remplace Jonathan Fauque récemment opéré. Il fait état de la « Transvilladéenne », la marche a réuni plus de 150 personnes, ainsi que de l'organisation de la journée au « Sitevi », salon agricole à Montpellier.
Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

Jean-Claude Fauque, André Macabet, Olivier Macabet et Philippe Pellaton

La technicienne de la cave, Aurélie Macabet, présente brièvement l'assurance récolte, l'exonération de la taxe sur le foncier non-bâti, les primes à la restructuration du vignoble, le plan collectif et le contrôle pulvérisateur.
Cette assemblée a été l'occasion de faire connaissance du nouveau président du Syndicat général des Côtes du Rhône, monsieur Philippe Pellaton, jeune et dynamique viticulteur. Monsieur Pellaton se présente à l'assemblée et revient sur différents points :
– le congrès des Côtes du Rhône qui a eu lieu en décembre à Avignon où les Villadéens étaient nombreux,
– l'assurance récolte pour le gel et la grêle,
– le plan collectif, très intéressant selon lui, par rapport à la trésorerie, l'arrachage de la vigne année « N », suivi de la plantation en année « N+1 » ou « N+2 »,
– le nouveau cahier des charges des A.O.C. ainsi que le plan de contrôle,
– la nouvelle segmentation des vins, les I.G.P. (indication géographique protégée) et les A.O.P. (appellation d'origine protégée),
– pour l'appellation « Village Vaison-la-Romaine », le dossier avance, une nouvelle commission a été nommée par l'I.N.A.O. le 3 novembre 2009.

L'assemblée générale touche à sa fin, le président Olivier Macabet remercie une nouvelle fois tous les présents. La soirée se termine par un buffet copieux que tous ont pu apprécier.

Aurélie Macabet

Une récolte de médailles

Les Vignerons de Villedieu-Buisson ont obtenu treize médailles lors du Concours des Vins à Orange, le samedi 6 février, et sept médailles lors du Concours Général Agricole à Paris, le 28 février.
C'est une des caves les plus médaillées du Vaucluse avec au total, près de 7 200 hectolitres de vins A.O.C. médaillés, soit plus du tiers de la production en A.O.C. Côtes du Rhône de la cave.

À Orange, l'A.O.C. Côtes du Rhône rouge a obtenu huit médailles d'or, dont une avec les félicitations du jury, deux d'argent et une de bronze. L'A.O.C. Côtes du Rhône Village et l'A.O.C. Côtes du Rhône rosé ont obtenu chacun une médaille d'argent.
À Paris, l'A.O.C. Côtes du Rhône rouge a obtenu une médaille d'or, une d'argent et trois de bronze. Pour l'A.O.C. Côtes du Rhône rosé, une d'or et une d'argent.

Ces vins médaillés bénéficieront d'une plus value à la vente.
Les médailles récompensent le travail de qualité que fournissent les viticulteurs, en amont.

Julie Marche, André Dieu et Aurélie Macabet

La cave est en attente des derniers concours : le 27 mars à Vinsobres, le 10 avril à Avignon et à Tulette, le 17 avril à Mâcon.

Autre information, la cave s'est dotée de nouvelles étiquettes sur ces vins, notamment pour le Viognier. À noter également, le changement de décor du *bag-in-box* qui sera sur des teintes plus pastel.

Un nouveau commercial a été embauché depuis le mois de janvier de cette année : Jérémy Dieu, natif de Villedieu, aura la charge de prospecter les cavistes, les restaurants, la grande distribution de la région Provence Alpes Côte d'Azur.

La revue Géo du mois d'avril publie un article sur la cave et sur l'agriculture biologique. La cave produit actuellement 10 % de ses vins en agriculture biologique, cette proportion va passer aux alentours des 20 % d'ici trois ans.

Aurélie Macabet

Ils nous ont quitté

Jacques Bertrand

Jacques Bertrand a fêté ses 90 ans en famille au mois de novembre 2009.
Nous l'avons trouvé mort dans son lit, apparemment en dormant, le vendredi 8 janvier 2010 lors du mémorable week-end de neige qui a marqué ce début d'année.
Il a été inhumé au cimetière de Villedieu, au côté de sa femme, Mireille, et de ses enfants, Michel et Pierre.
Jacques était une figure du village, à plus d'un titre, par son entrain, sa présence, et sa disponibilité en toute circonstance. Combattant de la Seconde Guerre mondiale, il jouait aussi un rôle important dans toutes les cérémonies commémoratives après avoir été président de l'association locale des anciens combattants.

Jacques Bertrand est né à Montpellier le 16 octobre 1919. Il fréquente assidument Villedieu lors des vacances scolaires qu'il passe à la ferme de son oncle, Julien Bertrand, et de ses cousins germains, Aimé Bertrand, Gilbert Bertrand et Paulette Bertrand (Travail). Il appartient à une génération où les cousinages sont très importants. Son père, né à Saint-Laurent, avait huit frères et sœurs dont trois ont eu des descendants qui s'étaient retrouvés dans une « cousinade » en 2007 (*La Gazette* n° 50 du 20 novembre 2007 s'en était fait l'écho). De sa génération, il ne reste aujourd'hui que deux personnes : sa sœur « Ninette » née en 1914 qui vit à Saint Cécile, et un cousin qui vit à Montpellier.

Ses vacances villadéennes, son sens de l'observation et les récits familiaux donnaient à Jacques une bonne connaissance du Villedieu de l'entre-deux-guerre. Lui qui n'est pas né ici et n'y a pas vécu, sauf les cinq dernières années de sa vie, était pleinement Villadéen.

Jacques Bertrand s'est engagé à 18 ans dans l'armée de l'air. La guerre survient alors qu'il est encore sur la base de Blida, en Algérie, où il obtient son brevet de mitrailleur au printemps de 1940. La rapidité de la défaite ne lui permet pas de combattre. Après novembre 1942, avec le débarquement américain au Maroc et le ralliement de l'Afrique du Nord à la France libre, Jacques Bertrand reprend l'instruction à Marrakech. Il rejoint les forces françaises libres en Angleterre en septembre 1943. Il est affecté au groupe de bombardement lourd Guyenne[1]. Le sergent Bertrand est « mitrailleur arrière » sur un quadrimoteur Halifax qui effectue des missions régulières sur l'Allemagne. Ces missions de bombardement sont très risquées et de nombreux équipages y trouvent la mort. Elles contribuent par des destructions massives à la défaite allemande.
Il est difficile de mesurer aujourd'hui ce qu'a été l'action des « Français libres » ; de l'importance militaire de ces actions menées par la Royal Air Force ; de la force de l'Angleterre dans cette guerre, force morale, force idéologique, force politique ; du rôle politique de la France Libre qui, avec la résistance intérieure, a transformé un pays défait entrainé vers le pire par un gouvernement, en pays vainqueur, en pays libre, en pays démocratique. À sa mesure, Jacques Bertrand a participé à cette grande aventure collective, humaine et politique à laquelle nous devons tant et que nous oublions trop[2].

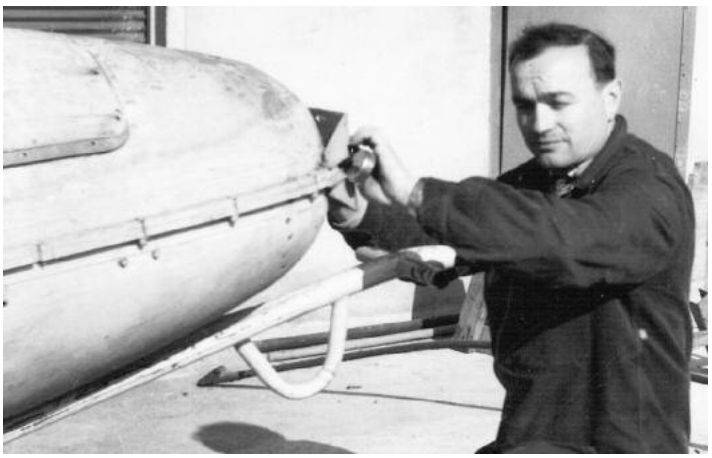

Après la guerre, Jacques Bertrand reste dans l'aviation, mais cette fois en tant que mécanicien. Il vit dans la région parisienne puis à

Émile Robert

Émile Robert était né le 21 août 1928 à Orange.
Il a travaillé pendant vingt ans au domaine Jean Trintignan à Châteauneuf-du-Pape comme chauffeur et mécanicien.
Il s'est marié avec Thérèse Couston le 4 septembre 1976. Après son mariage, il a été chauffeur quelques années pour l'entreprise Missolin à Vaison-la-Romaine.
À la retraite il a aidé son épouse au bureau de tabac de Villedieu, jusqu'au moment où Thérèse la prenne à son tour, le 1er janvier 2008.
Beaucoup de villadéennes et villadéens l'ont connu toute leur vie, ils ont commencé par lui acheter des bonbons, et plus tard leurs journaux et leur tabac.
Émile n'a vraiment profité que d'une année de retraite avant de tomber malade. Il nous a quitté le 5 novembre 2009.

Bernadette Croon

Biscarosse dans les Landes. Après un premier mariage qui lui donne un fils en 1942, il se remarie à la fin de la guerre avec Mireille Malarthe, que beaucoup d'entre nous ont connue. Il a eu avec elle trois enfants. La vie de Jacques a été marquée aussi par les deuils et par les séparations.

Pierre Bertrand, le fils de Jacques est mort le 15 novembre 2009. Il était né à Étampes et a vécu dans la région parisienne ou il était employé à la SNCF. Il a pris sa retraite à Villedieu il y a trois ans, venant vivre avec son père. Les Villadéens l'ont souvent vu.
Il n'avait pas son permis de conduire, qu'il essayait de passer avec difficulté lorsque la maladie l'en a empêché, et se déplaçait en mobylette. Il allait partout avec. Mort à 58 ans, il aura peu profité de sa retraite et de Villedieu.

Sa mère est morte lorsqu'il avait deux ans ; ces quatre enfants sont morts avant lui : Paul en 1991, Françoise en 1955 (à 8 ans), Michel en 2006 et Pierre en 2009, ainsi que sa femme en 2005. Le décès de Pierre a été pour lui un véritable choc et tous ceux qui le côtoyaient ont senti que quelque chose était cassé en lui.
Le deuil, mais aussi l'oubli : la vie l'avait considérablement éloigné de sa première femme et de sa descendance. Il a eu là un seul enfant, mais quatre petits enfants. Il n'en a connu certains que dans les dernières années de sa vie, renouant ainsi avec eux le fil d'une vie particulière.

Mécanicien et passionné de mécanique, Jacques Bertrand a confectionné pour de nombreux Villadéens des portails et des outils divers, dont « l'escabeau-araignée » auquel *La Gazette* avait consacré un reportage dans un de ses numéros. Il avait installé son petit atelier dans le garage de la maison du lotissement qu'il occupait et continuait à bricoler à l'occasion. Il est vrai que sa vitalité était étonnante à son âge. Il conduisait encore et se débrouillait seul, il admettait mal les contretemps et les obstacles qui l'enquiquinaient.

Cette vitalité se retrouvait aussi dans les histoires qu'il racontait et la bonne humeur qu'il manifestait à l'occasion des fêtes et des repas.

Adieu Jacques.

Yves Tardieu

1 – Sur ce groupe :
http://groupeslourdsguyenneettunisie.blog4ever.com/blog/article-218801.html
Plusieurs ouvrages de l'écrivain Jules Roy, commandant dans ce groupe de bombardement, traitent de cette période. Ils faisaient partie de la bibliothèque de Jacques Bertrand, comme, entre autres, « La vallée heureuse » ou « Retour de l'enfer ».

2 – La citation, qui vaut à Jacques Bertrand la Médaille militaire (il était par ailleurs titulaire de la Légion d'honneur et de la Croix de guerre 1939-1945 avec cinq citations), illustre également la valeur militaire d'un tel engagement :
« *Jeune sous officier mitrailleur de tourelle arrière, faisant preuve en toutes circonstances de qualités professionnelles remarquables, a donné au cours des 26 missions de longue durée qu'il vient d'effectuer dans le cadre du Bomber Command un exemple magnifique d'abnégation, de courage et de sang-froid.*
Après avoir participé avec son équipage, au mois de novembre 1944, à une des opérations les plus dangereuses de la guerre aérienne qui devait coûter au groupe le tiers des effectifs, a continué avec un rare enthousiasme, au cours de la rude période d'hiver, à participer aux attaques des objectifs les plus éloignés et les plus puissamment défendus de l'Allemagne.
Par sa haute compétence, une vigilance constante et sans faiblesse, a toujours inspiré la plus forte confiance à son équipage et a permis dans les conditions les plus difficiles, la réussite complète de toutes les missions entreprises.
Par son intervention toujours opportune et des indications précises, a été d'une aide extrêmement précieuse, permettant en maintes circonstances de déjouer les attaques d'une chasse ennemie des plus agressives ou d'éviter les collisions qui constituent un des plus grands dangers des raids de nuit.
Le 21 décembre 1944, a eu son avion pris à partie par les projecteurs de la Ruhr et soumis au tir réglé des batteries lourdes, et le 13 février 1945, a pris part à l'attaque d'un objectif éloigné et fortement défendu de la Saxe, en aide aux troupes soviétiques opérant dans cette région ».

Les ocres de Roussillon

Une des falaises des ocres de Roussillon

La diversité des paysages du Vaucluse attire de nombreux visiteurs dans notre département. Des bords du Rhône au Mont Ventoux, du comtat Venaissin à l'Enclave des Papes, du Lubéron à la plaine de la Durance, les curiosités ne manquent pas.

Les bancs de calcaire blanc coiffés par le vert des arbres à feuilles persistantes, chênes verts et pins, caractérisent les monts de Vaucluse et le Lubéron.

Près de là, la géologie est à l'origine d'une formation particulière : le village de Roussillon et ses environs ressemblent à une carte postale tant par ses couleurs que par son relief. Bien sûr, ce que l'on voit aujourd'hui raconte l'histoire du pays à travers les millénaires, mais aussi celle des hommes qui ont exploité cette richesse depuis le milieu du XIX[e] siècle.

Les falaises de Roussillon sont connues pour leur diversité de coloris : du jaune clair au rouge foncé, de l'orangé au brun, parfois du rose au violet jusqu'au vert et au gris. Si sous le soleil c'est un éblouissement, la pluie, elle, ne fait qu'augmenter l'intensité des couleurs.

La force et la violence de juxtaposition de ces teintes ont donné naissance à quelques légendes.

L'une raconte que ces terres sont teintées par le sang des anges déchus lors de leur combat contre l'archange Gabriel.

Une autre dit ceci : Sirmonde, épouse délaissée du terrible Raymond de Roussillon, aimait un jeune troubadour ; fou de jalousie, le châtelain tua son rival d'un coup de dague, préleva son cœur et après l'avoir fait préparé, il le fit déguster par sa femme qui trouva le mets délicieux. Apprenant la vérité, elle se jeta du haut des falaises qui se teintèrent alors de son sang.

Plus sérieusement, quelle est l'origine de ces couleurs ? Comment sont-elles apparues ?

Il y a des millions d'années, la mer recouvrait la Provence ; pendant une longue période, des débris organiques, végétaux et minéraux arrachés à l'environnement s'accumulèrent sur une épaisseur de trente mètres.

Lors du plissement alpin, la mer s'est retirée mettant à jour les sédiments déposés au fond de l'eau.

Ces sédiments sablonneux sont constitués pour plus de 80 % de silice (quartz) ; ils contiennent aussi d'autres éléments minéraux à l'origine de l'apparition des ocres : de l'argile ou kaolinite pure, teintée par des oxydes de fer dont le coloris varie selon le degré d'hydratation, de faibles quantités de manganèse, de zinc, d'aluminium, de mercure, de plomb et de carbonate de calcium. La combinaison de ces différents éléments à travers les siècles fait naitre le large éventail des pigments disponibles actuellement, vingt-quatre selon les spécialistes en la matière.

Le sentier balisé pour la visite des ocres de Roussillon

Depuis la préhistoire et sur tous les continents, les hommes ont utilisé les pigments présents dans leur environnement pour laisser des traces des évènements importants de leur histoire, de leurs croyances philosophiques ou religieuses comme en témoignent les peintures rupestres des grottes Lascaux et Chauvet chez nous, les dessins aborigènes d'Uluru en Australie et ceux découverts dans le Hoggar en Afrique ou encore dans le sud-est de la Chine.

Dans la région de Roussillon, l'exploitation de cette ressource a débuté au XIX[e] siècle. L'extraction des pigments colorés des ocres était réalisée par lévigation afin de prélever les particules légères dispersées à la surface de l'eau. La Doa, rivière locale, fournit toute l'eau nécessaire.

Après séchage, cuisson, broyage et conditionnement, les pigments étaient prêts pour la commercialisation. Cette exploitation industrielle a amené son lot de nuisances : décès de mineurs, villages et maisons envahis par une poussière très fine.

Ces pigments sont de nos jours très utilisés dans le bâtiment, les arts picturaux et la décoration.

Deux sentiers balisés sont accessibles à tous à Roussillon, mais toute la région recèle de nombreuses curiosités : Gargas, le Colorado de Rustrel (miniature du canyon du Colorado américain), Bédoin et ses cheminées de fée.

Brigitte Rochas

Un secret bien gardé : les vautours des Baronnies

Tout le monde connaît le Condor des Andes, celui de la chanson, l'oiseau roi de la Cordillère. Il fait partie de la famille des vautours. Répandu dans toute l'Amérique latine, il n'est pas menacé de disparition, même s'il est en nette diminution dans certaines régions. Par contre, il a un cousin en Amérique du Nord, qui est rare et menacé. C'est le Condor de Californie. En 1982, il n'en restait que 21 dans la nature. Aujourd'hui, grâce à un programme du gouvernement américain, ils sont plus de 300, répartis en deux populations, une en Arizona et l'autre en Californie.

Un matin de décembre, il y a trois ans, j'ai passé une matinée mémorable à attendre l'arrivée des condors. Nous étions à la réserve de Bitter Creek, à deux heures de route au nord de Los Angeles. Ce coin de pays, fait de hauts plateaux entrecoupés par de profonds canyons, est le domaine vital d'une cinquantaine de vautours qui, tous, ont été réintroduits dans la nature à partir d'élevage en zoo.

Ce jour-là, nous nous sommes levés tôt et nous avons attendu longtemps. Très longtemps, même. Le biologiste Jesse Grantham, que nous accompagnions, nous avait conduits à l'aube en camion en haut d'un canyon. Munis de jumelles, nous scrutions le ciel : pas de trace de condors. Au début, il y avait une légère brume dans la vallée en contrebas et nous savions que ce n'était pas bon signe pour les condors. Quand la brume s'est déchirée, il n'y avait toujours rien à voir. Pour Jesse, il était encore trop tôt pour voir ses protégés en action. Pour prendre leur envol, les condors ont besoin d'air chaud. Ce matin-là, il faisait un peu trop froid. Toutefois, avec son appareil de télémétrie, Jesse avait repéré deux groupes au repos au sommet de grands pins à environ trois kilomètres de là. Il pointait ses jumelles et hochait la tête en disant qu'il les voyait, mais moi je ne distinguais rien.

Et puis, ils sont apparus. D'abord assez loin sur la droite, là où l'on ne les attendait pas, au sommet d'une falaise. Ils tournaient dans les airs et tentaient de s'élever, mais ne semblaient pas y parvenir. « *C'est en fait très simple,* dit Jesse. *Ils font constamment des cercles, cherchant les courants d'air chaud. S'il y en a un qui réussit, les autres se placent à cet endroit et ils font la même chose* ». Ce jour-là, une douzaine de grands vautours sont sortis. Ils sont restés à planer au-dessus des contreforts les plus exposés au soleil et ne sont pas remontés tout en haut du canyon. Mais à la fin, ils étaient assez près pour qu'on puisse admirer leurs silhouettes d'un noir quasi absolu, aux longues ailes. Une envergure de près de trois mètres, un grand maître des vents, un roi du vol plané.

Pourquoi est-ce que je raconte tout cela ? Parce qu'il se trouve que nous avons tout près de nous de magnifiques vautours, eux aussi issus d'un programme de réintroduction, et qui mériteraient d'être tout aussi célèbres. Ce sont les vautours des Baronnies, que l'on peut voir tout autour de Rémuzat. Le cœur de la colonie se trouve dans les gorges de l'Eygues, entre Saint-May et Rémuzat, et plusieurs circuits de randonnée pédestre permettent de les découvrir. Les non-marcheurs peuvent même les observer depuis la place du village à Rémuzat, près de l'office du tourisme, qui diffuse de précieuses informations sur l'association « Vautours en Baronnies ».

Vautour à Rémuzat (photo : Nicolas Dory)

C'est en 1987 qu'est née l'idée d'un programme de réintroduction des vautours fauves et moines. Ils avaient auparavant quasiment disparu. Deux causes distinctes y avaient contribué : le poison utilisé lors des campagnes de destruction du loup et de l'ours, et la loi sur l'équarrissage, interdisant aux éleveurs de déposer les cadavres d'animaux d'élevage dans la nature. La présence des vautours, en fait, remonte à fort longtemps et a toujours été liée au pastoralisme. Les moutons ouvrent le paysage, empêchant la colonisation par les arbres. Cela facilite le travail du vautour qui, du haut des airs, survole ces terrains à la recherche de cadavres de petits ou de gros mammifères. À plusieurs, et parfois à plusieurs espèces, puisque le vautour fauve et le vautour moine ne mangent pas les mêmes parties. Ces animaux sont extraordinairement efficaces pour dépecer un cadavre de mouton. Cela limite entre autres la propagation des virus, donc des maladies animales.

Le vautour fauve, *Gyps fulvus*, a une envergure qui peut atteindre 2,80 mètres ; corps fauve, tête blanche, il vit en colonies et utilise les falaises pour se reposer ou pour construire son nid. C'est pour lui qu'on a conçu ce programme de réintroduction. Depuis 1996, environ 80 individus ont été relâchés et se sont bien adaptés à la vie dans la nature. Le vautour moine, *Ægypius monachus*, un peu plus grand, a quant à lui une sorte de tonsure sur la tête qui lui confère son nom. Mais ce n'est pas facile de l'apercevoir. Lui, il niche en « colonies lâches » dans des arbres. Ces oiseaux vivent très longtemps, près de 50 ans. Avec le succès remarquable de ce programme de réintroduction, on a eu la surprise de voir revenir dans les baronnies le petit vautour percnoptère, *Neophron percnopterus*. Il est noir et blanc, avec une belle tête jaune, un peu hirsute.

Contrairement aux deux autres, c'est un oiseau migrateur. Il passe l'hiver en Afrique et est présent dans les Baronnies de mars à septembre.

Vraiment, c'est un spectacle naturel grandiose que de voir évoluer dans le ciel des Baronnies ces magnifiques oiseaux. Et puis, vos chances de les voir n'importe quel jour de l'année en vous pointant à Rémuzat (jumelles conseillées) sont bien plus grandes que celles de voir des condors, pour un Californien. En plus, le coin est magnifique pour les balades. Mes préférées ? J'aime monter directement sur le Plateau Saint-Laurent au-dessus de Rémuzat, qu'on aborde par le village de Saint-May (parking pour promeneurs au bout de la route de terre). Autre option : en partant du centre de Rémuzat, on peut monter au rocher du Caire (775 mètres) en une boucle d'environ 2 heures 30. Enfin, un autre sentier vous conduit à l'opposé, vers la montagne qui fait face au rocher du Caire. En cas de doute, se renseigner à la bien nommée « Maison des vautours », place du Champ de Mars à Rémuzat, au 04 75 27 85 71.

Jean-Pierre Rogel

Les Secrets de Lola

Laurence Albanesi, Marc Boccassini et leur petite fille Lola habitaient la maison de Madame Gamet, quartier Pied Gut, où ils ont vécu onze ans et c'est avec un petit serrement de cœur qu'ils ont quitté Villedieu en octobre dernier. Monsieur et Madame Joubert étaient leurs voisins qu'ils appréciaient beaucoup. Madame Joubert passait le mardi matin, au marché de Vaison, pour chercher quelques gâteaux dont Lola a le secret. Marc me disait que lorsqu'il est en déplacement dans la région, il fait toujours un détour pour traverser Villedieu et retrouver un peu l'air du pays.

Je leur ai rendu visite à Entrechaux où ils se sont installés dans un espace assez impressionnant qu'ils m'ont fait visiter. Une très jolie maison construite dans une petite zone artisanale créée depuis peu et dont tout le rez-de-chaussée est réservé aux ateliers de fabrication des gâteaux.

Dès leur arrivée, en octobre 2009, ils ont démarré leur activité avant même la finition de leurs appartements à l'étage et des abords. Les fêtes de Noël étaient proches, les commandes nombreuses, il fallait fournir. Marc Boccassini m'a accompagnée à travers les diverses pièces de l'atelier m'expliquant en détail les normes de construction que l'activité alimentaire leur imposait, les seules s'appliquant à tous les pays d'Europe dans ce domaine.

La destination des pièces a été choisie en fonction du cheminement des produits dans l'atelier, depuis leur arrivée jusqu'à la livraison des produits finis, ceci afin de limiter les risques de contamination : dans la première pièce, arrivée des marchandises ; dans la deuxième, stockage selon les articles : produits secs dans un endroit sec, produits frais en chambre froide ; dans la troisième, fabrication des gâteaux, ensuite zone de cuisson, puis salle de conditionnement, enfin pièce de stockage des produits finis.

M. Boccassini, L. Albanési et M. Oddon

La construction a été réalisée selon des règles d'hygiène très strictes pour l'ensemble de cet atelier : cloisons et plafonds sont faits de « panneaux sandwiches », conçus en matériaux permettant un entretien sûr, à la vapeur, suivant un système très récent et au moyen de matériels performants. Pour la pièce de cuisson, les normes anti-feu ont été appliquées. Toutes les installations intérieures (étagères, tables), le matériel de déplacement des produits (palettes) sont également aux normes alimentaires. À certains endroits, des appareils diffusent une lumière qui tue les insectes ; les ouvertures extérieures sont équipées de moustiquaires. Aux abords des pièces où circulent les produits alimentaires sont installés des lave-mains équipés de « fémorales », un coup de genou permet d'actionner ou d'arrêter l'écoulement de l'eau. J'arrête là cette description, car bien d'autres précautions sont prises à tous niveaux.

L'année dernière, Laurence et Marc ont, à eux deux, fabriqué neuf tonnes de biscuits entièrement faites à la main, soit une quantité journalière variant entre 30 et 80 kilogrammes, selon la forme des gâteaux. Il faut savoir qu'il y a 27 sortes de biscuits nécessitant 156 matières premières différentes. Très récemment, ils ont engagé Myriame Oddon pour les aider dans cette production.

Aujourd'hui, « Les Secrets de Lola » vendent directement leurs gâteaux sur les marchés à une clientèle fidèle, mais l'essentiel de leur vente est assuré par des revendeurs, de marques différentes, qui exportent dans toute l'Europe. Leur philosophie de travail reste néanmoins le service aux particuliers : ils peuvent travailler sur mesure, à la demande, ils aimeraient recevoir des enfants des écoles comme ils le faisaient à Villedieu et bientôt la salle de réception de l'atelier sera prête à accueillir le public pour la dégustation et la vente.

Laurence et Marc sont très représentatifs de la Provence et la qualité de leur production leur a permis de recevoir, en 2003, le prix de « Meilleur créateur artisan du Vaucluse ».

Dans le cadre de la Copavo, Monsieur Pierre Meffre envisage d'organiser pour les touristes des « promenades découvertes » pour leur faire connaître les artisans de la région. Ils seront certainement ravis de visiter les nouveaux murs des « Secrets de Lola ».

Dès aujourd'hui, on peut s'offrir quelques gourmandises de Lola sur les marchés de Vaison-la-Romaine et de L'Isle-sur-la-Sorgue.

Claude Bériot

Les Secrets de Lola, Z.A Les Amarens, 84340 Entrechaux, 04 90 28 97 82.

Anne Lise Studer

Même la nature morte permet à certaines personnes de s'exprimer. C'est ainsi qu'Anne Lise Studer, qui possède une résidence secondaire à Villedieu, quartier Pierre Prat, crée des objets de décoration à base de végétaux ramassés lors de ses promenades.

Elle transforme des feuilles, des branches ou des fleurs, par un procédé ancestral laborieux, pour obtenir une dentelle végétale. Elle transforme cette dentelle en divers objets, que vous pourrez bientôt découvrir sur son futur site.

À suivre...

Véronique Le Lous

Aux goûts d'autrefois

Depuis le mois de février, Monsieur Joël Pasquini livre des repas à Villedieu aux personnes âgées.

Cet artisan traiteur, qui travaille avec des produits frais, ne cuisine pas seulement pour les personnes âgées, il livre aussi, à tous ceux qui le désirent, des repas, des buffets et des apéritifs. Si vous êtes intéressés vous pouvez le contacter au : 04 75 51 20 47 ou au : 06 14 13 31 47.

Bernadette Croon

« La Gazette de la Cité Médiévale »

La Gazette de la Cité Médiévale, dans sa quatorzième année, a publié son trente-troisième numéro le 10 janvier. Ce périodique est donc plus ancien que sa consœur villadéenne qui a produit soixante-quatre numéros en neuf ans.
Saluons fraternellement le renouveau de cette publication.

Trente-deux pages, soixante-six photographies, six dessins, deux bulletins d'adhésion, un sommaire, un éditorial, neuf rubriques, une bonne vingtaine d'articles dont quatre en anglais, quatorze signatures, voilà matière à lecture !
La première page, agrémentée de la photo d'une statue de Vierge à l'enfant qui décore sans doute l'église de la haute ville, annonce la création de l'association nommée *Les Amis de l'Église de la Cité Médiévale de Vaison-la-Romaine* (A.E.C.M.) qui s'est donné pour objet la restauration de l'édifice fermé depuis plus de dix ans.

Sous la rubrique « Vie de la Cité », figurent les vœux du maire de Vaison, des comptes rendus factuels de *castagnade*, de vide-grenier et du festival des soupes, une brève histoire de l'église qui date du XV^e^ siècle et un bulletin d'adhésion à l'A.E.C.M.
Trois pages sont consacrées à l'*Association pour la protection de la haute ville de Vaison-la-Romaine* (A.P.H.V.), association qui « assiste » la diffusion de *La Gazette de la Cité Médiévale*. Elles comprennent une lettre du président, un plan d'action ainsi qu'un calendrier des animations pour 2010, un bulletin d'adhésion et un projet de règlement intérieur.

Laïcité

Le compte rendu du vide-grenier organisé le 16 août par l'A.P.H.V. indique que « *le nombreux public a été béni par Monsieur le curé et ses adjoints...* ».
Par ailleurs, le projet de règlement intérieur de l'A.P.H.V. rappelle que « *l'association est strictement laïque et apolitique* ».
À moins qu'un des « adjoints » du curé ait profité du vide-grenier pour faire du prosélytisme politique, on peut penser que l'article du règlement intérieur vise cette bénédiction « *urbi et non orbi* ».

La rubrique « Travaux et Entretien » informe sur les chantiers de voirie lancés par la mairie dans la haute ville ou dans sa proximité.

L'article d'une Indienne qui, après avoir visité les ruines romaines, regrette qu'elles soient insuffisamment mises en valeur, figure sous la rubrique « Débats ». La traduction du texte publié en anglais m'a paru un peu édulcorée.
« Histoire et Patrimoine » constitue la rubrique la plus fournie. Elle comporte un article, agrémenté de croquis et d'un plan, consacré à la recherche du tracé perdu d'un passage traversant au plus court la haute ville : le Ravelin.
Un deuxième texte relate l'histoire de l'adduction en eau de Vaison et des travaux en cours pour restaurer la source provenant du Crestet. Un troisième rapproche et oppose, à l'aide de photographies les paysages de Vaison et de Martigny, villes jumelées. Le dernier indique en anglais (concomitamment avec la traduction française) dans quels cas et comment avoir recours à la *Fondation du patrimoine* pour déduire de son revenu imposable des travaux immobiliers.

La Gazette
de la Cité Médiévale

L'Église de la Cité Médiévale

L'Église de la Haute Ville a été fermée depuis une génération à cause des dangers pour le public que représente son entrée. Mais elle n'a jamais été désaffectée. Pendant l'été 2009 un petit groupe de la Haute Ville a décidé de fonder une association pour chercher des fonds afin de la rouvrir par étapes. Les coûts de la restauration totale de l'église s'élèveraient à quelques 3 millions d'Euros, selon les estimations de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). La nouvelle association des Amis de l'Église de la Cité Médiévale espère arriver à une dépense moindre en ne secursant que son entrée dans un premier temps. Leur chemin sera long et difficile, mais la Gazette souhaite que leurs efforts aboutiront à la réouverture de cette belle église pour des concerts, des conférences et des expositions.

ndlr

LES AMIS DE L'EGLISE DE LA CITE MEDIEVALE

En août 2009, quelques amoureux de la vénérable église de la Haute-Ville, fermée depuis une quinzaine d'années, se réunirent pour fonder une association l'A.E.C.M. Amis de l'Église de la Cité Médiévale, afin d'œuvrer ensemble à l'obtention de sa réouverture au public. Le sujet était évoqué depuis plusieurs années par les habitants du quartier, ainsi que par l'APHV lors de réunions en mairie, mais faute de moyens il n'a pas été possible de la restaurer jusqu'à présent. En bonne place sur la liste des priorités communales il y a quelques années, la restauration de l'église n'était plus d'actualité.

Or, il a été reconnu par les instances nationales du Patrimoine que les monuments anciens, fermés et non utilisés, se dégradent plus rapidement. Il y a donc lieu de procéder par étapes et d'obtenir sa réouverture dans un premier temps. Pour attirer des mécènes et organiser des souscriptions, il fallait donc une association à but unique d'intérêt général.

L'A.E.C.M. a déjà pris de nombreux contacts avec la Fondation du Patrimoine, la DRAC, l'architecte des bâtiments de France et la mairie propriétaire de l'église, qui seront ses partenaires, ainsi que d'autres associations œuvrant à des buts similaires, définir des projets gérables et trouver des fonds afin de réaliser des travaux dans les meilleurs délais possibles.

A ce jour l'AECM compte déjà une centaine d'adhérents et une brochure est disponible auprès de l'association. Elle servira pour une campagne d'adhésions à plus grande échelle et l'intention d'un soutien le plus large possible. Les démarches nécessaires pour être déclarée « association d'intérêt général »

(Suite page 10)

(Historique page 5)

Au titre des « Voyages » figurent le récit, en anglais, d'un séjour en Afghanistan (avec une traduction qui semble tronquée) et la narration d'une visite des mines d'argent de Potosi en Colombie.

Enfin, on peut lire une recette de soupe, une courte critique d'un livre de photographies, on peut s'informer d'une naissance et d'un décès, s'escrimer sur un sudoku et s'interroger sur une photo mystérieuse sans doute plus énigmatique encore pour qui n'habite pas cette partie de Vaison.

Si les rubriques de cette publication n'ont pas les mêmes libellés, elles sont en correspondance avec celles de *La Gazette,* et regroupent des articles de même nature. La différence réside plutôt dans l'importance relative qu'elles prennent dans le contenu de ce numéro.

Certes, la gazette vaisonnaise publie des textes en langue étrangère, mais son intérêt, hormis les récits de voyage, se concentre sur son quartier. *La Gazette*, elle, s'ouvre volontiers aux relations de la « vie » du Palis et de celle de Buisson.
Périodique d'un quartier « historique », *La Gazette de la Cité Médiévale* semble célébrer surtout le patrimoine bâti – « les vieilles pierres » diraient certains) –, à preuve la proportion de photos de monuments qui atteint les deux tiers des images. Si notre gazette ne néglige pas cet héritage, elle est peut-être plus sensible au « patrimoine humain ». Est-ce dû à un plus fort ancrage dans le terroir ou bien à la plus grande variété de ses rédacteurs ?

À la lecture très intéressante de cette gazette citadine, à l'orthographe soignée, j'ai particulièrement apprécié l'article sur les mines de Potosi ainsi que celui sur le Ravelin.

Jean Marie Dusuzeau

J'ai goûté

le crespéou

Le crespèou est un gâteau provençal réalisé avec des omelettes garnies de légumes de couleurs différentes :

Faire des omelettes minces :
– une aux épinards,
– une à la tapenade,
– une à la tomate,
– une aux oignons,
– une aux pommes de terre,
– une aux champignons,
– et même une aux lardons...

Une portion colorée.

Superposer les omelettes en les badigeonnant au pinceau avec un jaune d'oeuf battu, pour les coller entre elles.

Recouvrir le gateau d'un papier d'aluminium et le passer à four moyen pendant 20 minutes, ou au bain-marie pendant environ 40 minutes..

Servir accompagné d'une salade verte.

Et bon appétit.

Brigitte Rochas

J'ai lu

Le cadeau du froid

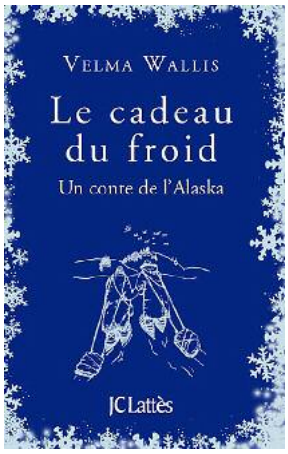

Un récit sur la tribu « Arhabaskane », en Alaska, qui vivait de la chasse et devait migrer pour suivre le gibier, selon les saisons.
Prise par la famine, la tribu doit se déplacer, laissant, derrière elle, deux faibles femmes âgées. Ces femmes, d'abord désespérées, retrouvent petit à petit les réflexes de la chasse, l'obligation de prévoir du bois pour se chauffer, la nécessité de confectionner des vêtements. Bref, elles organisent une vie active dont elles avaient perdu l'habitude. Ces deux femmes s'associent pour survivre et s'activent pour remplir leur garde-manger.
Elles prennent conscience qu'elles avaient profité de leur âge pour ne plus rien faire, mais aujourd'hui, elles ont bien l'intention de défendre le fruit de leurs efforts quand la tribu reviendra.

À quelle sauce seront-elles mangées ?

B. Croon

Le cadeau du froid de Velma Wallis.
Éditions J.C. Lattès.

Improbable combat

Nous connaissons bien cet animal pourvu d'une carapace qui broute dans la nature et se retire dans sa coquille en cas de danger. Quelle est son alimentation ?
Sachez que la tortue est omnivore, donc elle mange des légumes, des fruits et de la viande. Si vous avez la chance de posséder une tortue, vous devez lui donner ce dont elle a besoin.
Elle boit aussi et d'ailleurs, elle aime se vautrer dans sa gamelle d'eau. Elle n'est pas intelligente. Vu sa petite tête, la cervelle ne peut pas être très grande.
Comme tous les reptiles, elle est sourde, mais elle vous reconnait aux vibrations du sol sous vos pas. Et elle ne se trompe pas. C'est aussi un animal de proie, elle traque et attaque les chats. En effet, les félins ignorent le danger qui les guette, une fois mordu, c'est trop tard. Ils peuvent toujours essayer de la griffer, la tortue devient invulnérable sous sa carapace.

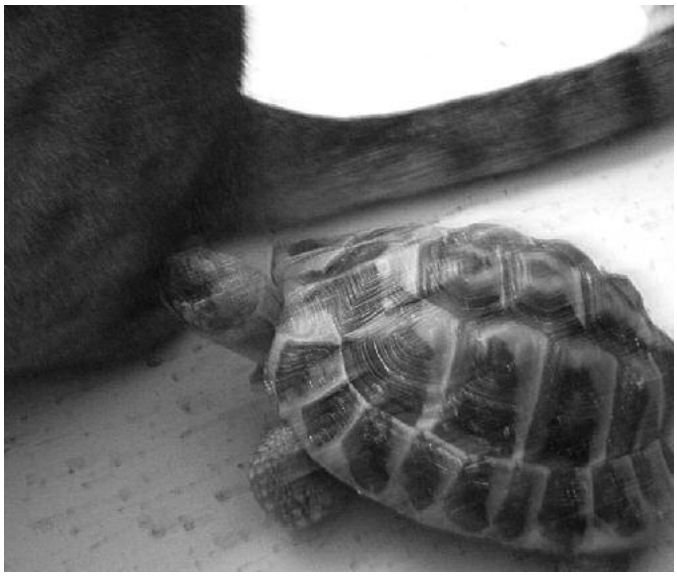

Coriandre et Désiré dans l'arène

Attention ! Vous serez peut-être sa prochaine proie...

Bernadette Croon

Naissances

Mercredi 3 mars, fait assez rare chez nos amis les caprins et à Buisson en général, Équinoxe a donné naissance à Farouk, Forca et Figaro, trois petits chevreaux dont elle est très fière.

Ghislaine Tortel-Soustelle

Erratum

Dans l'article « Marché de Noël » du N° 63, j'ai écrit « Le vin et les olives des Adrés », n'ayant pas fait la différence entre « Le domaine des Adrés » qui concerne Thierry Tardieu et « Le domaine Denis Tardieu » qui lui, était présent à cette occasion. J'ai fait une erreur que j'espère avoir réparée par ces quelques mots.

Annette Le Tacon

Liberta, égalita, fraternita

Tout lou mounde saup (dou mens lou crese) qu'aco es la deviso de la Françó.

La liberta : meme se n'i a que dison que n'i a gaire, pouden se trufa[1] dis un o dis autre, meme d'aquèli qu'an lou poudé ; senso cregne uno « fatwa ».

La fraternita : aco es belèu en perto de visto mai, gràci à Dieu, n'i a encaro que la praticon.

L'égalita : en principe, sian toutis égau. Mai, coume disié lou fabuliste : « *Segound que sares pouderous o miserable...* ». E pièi la vido, ajudado pèr noste façoun de faire, en ben o en mau, fai que i'aura toujour de riche e de paure (de riche de mai en mai e de mai en mai de paure). E, que siègue ço que resto dins vosto debas de lano, sarès toujour plus paure que lis un e plus riche que d'autre.
Pamèns à nosto époco, se se parlo toujour d'égalita, i 'a un mot qu'es bèn à la modo : la parita. Dins li gouvèr, li Counsèu général, despartementau o municipau, se tarabuston li tarnavello à chasque eleicioun pèr que i'ague proun de femo sus la listo. Arribon pas toujour au poucentage vougu, mai fan ço que podon. E, meme, i'a ben de femo que soun à la testo d'un parti o d'un Estat.

A passa tèms, i'agué uno epoco ounte li mascle èron pas segur que li femo aguesson uno amo ... e i'a gaire mai de 60 an que i'an douna lou dret de vouta.

L'umanita a donc fa de prougrès, dou mens dins uno bono partido di païs, per ço que, dins d'autre, li femo an tout just lou dret de se teisa, d'oubei i mascle e de faire de pichot. Pamèns, de tous tems, meme quand avien gaire de dret, i'a de femo qu'an agu lou biai de mena lis ome pèr lou bout dou nas (discretamen, de segur, mai enfin...)

Au siècle vinten, li « sufrageto » an fa de ped e di man pèr outeni de vouta e an fini pèr i arriva. E lou reste, pau à cha pau, a segui.
Li machino an de fes que i'a de mau pèr demarra mai, quand soun partido, fau pousqué li mestreja. Es parié li lèi : d'apoundoun[2] en apoundoun, l'on saup jamai ounte van abouti.
N'es ansin pèr la retrèto. An assaja de supremi, i femo qu'an abari de pichot, lis avantage qu'aco ié dounavo, souto l'escampo[3] que la parita demando que lis ome agon li meme dret. Pièi, coume li femo reguignavon, e pèr menaja la cabro et lou coulet, imagineron de demeni li dret e de li parteja : mita i mama, mita i papa.

Sabe plus ounte n'en soun (oublide souvèn de durbi la télé pèr lis informacioun e legisse gaire li journau). E pièi sièu pas councernido : sièu à la retrèto despièi mai de 20 an et ai pas agu de pichot. Mai quand meme, sièu pas d'acord. Quant i'a d'omo que se soun oucupa de si pichot : faire teta, pana lou quiéu, lava lou linge, etc. Parèi que n'i a un pau mai, aro...
En touti li cas, l'on pou pas dire qu'agon autant fa que li mama.

E pièi, i'a uno causo que, pèr lou moumen, podon pas revendica : es de faire de pichot, de li pourta 9 mes dins soun ventre e de li metre au mounde dins la douleur. Alor, tant que soun pas capable d'aco, voudrié miéu que i'e dounesson pas d'avantage.

Paulette Mathieu

1 – Se trufa : se moquer.
2 – Apoundoun : ajout.
3 – Escampo : prétexte.

« D.D.E.N. » : mais qu'est-ce que c'est ?

C'est en 1886 que l'ancêtre des D.D.E.N. (délégués départementaux de l'Éducation nationale) est nommé pour la première fois sous le nom de « délégué cantonal » pour veiller à la bonne mise en place et au bon fonctionnement des premières écoles républicaines laïques.
C'est une personne d'influence, sage, que l'on consulte. Une sorte de missionnaire laïque et républicain soucieux de son indépendance et qui va contribuer à l'enracinement de l'école publique dans le pays.
Dès le début de sa fonction, son rôle est le suivant : surveillance des locaux et de la fréquentation scolaires, contrôle de l'hygiène de la salubrité et des activités périscolaires et postscolaires. Il élabore également les critères pour le choix des autres délégués. Il faut alors que l'attachement des « délégués cantonaux » à la bonne cause pour l'enseignement public soit incontesté et que leurs actes témoignent d'un dévouement sincère. La principale raison de son existence est d'assurer le bien-être physique et moral de l'enfant.

Regroupés en fédération au niveau national, les D.D.E.N. ont éprouvé le besoin de se retrouver pour agir plus efficacement et c'est ainsi qu'en 1906 est née au sein du « comité de l'enseignement » qui tenait son congrès à Angers, « l'union nationale des délégués cantonaux ». En 1937, elle devient autonome et prend le titre de « Fédération nationale des délégués cantonaux de l'Éducation nationale » puis celui des « délégués départementaux ».
C'est en 1969 qu'il devient le « délégué départemental de l'Éducation nationale » et voit sa mission élargie à une fonction plus proche de son objet et allant au-delà des nouvelles limites de l'enseignement du premier degré. Un représentant de « l'union départementale » siège à titre consultatif au C.D.E.N. (conseil départemental de l'enseignement primaire).
Le délégué est membre de droit du « conseil d'école » au même titre que le maire ou son représentant. Les D.D.E.N. sont désignés pour quatre ans et toujours révocables. À noter encore l'arrêté du 13 mai 1985 concernant la composition du conseil d'école. Une commission (dont fait partie le D.D.E.N.) est chargée de l'organisation des parents élus au conseil d'école. Ce texte étend la fonction à toute question relative à l'environnement scolaire, dont le transport et la restauration de l'enfant.
Ce bref historique fait bien apparaître le double caractère de la mission du délégué : officiel et associatif.
Et à Villedieu me direz-vous ?
Et bien pas de D.D.E.N. pour le moment, ce qui n'empêche pas l'école de bien se porter grâce à la vigilance et au travail de tous. Mais si la fonction vous intéresse, vous pouvez rejoindre les D.D.E.N. en vous adressant à « l'inspection départementale de l'Éducation nationale » du Vaucluse ou à la fédération des D.D.E.N., 124 rue Lafayette, 75010 Paris (01.47.70.09.59).
Si, comme moi, vous aspirez à protéger et à faire évoluer l'éducation de nos enfants et futurs citoyens, contactez-moi au 04.75.27.31.55.

Jean-Claude Jacob

Jeux

Le proverbe caché d'Elle Thébais

						■						■					■						■			
2	1	4	11	4	1	■	2	5	9	11	1	■	12	7	12	4	■	3	13	12	6	10	■	8	1	6	4

1. En quelle année Liza Minelli a-t-elle chanté « *New-York, New-York* » ?
   C – 1971
   D – 1958
   E – 1968

2. En quelle année Louis Pasteur est-il né ?
   N – 1802
   O – 1902
   P – 1822

3. Dans quel état américain le « Grand Canyon » est-il situé ?
   G – le Colorado
   H – le Montana
   I – l'Arizona

4. Juno, Gold et Sward sont :
   R – des cyclones
   S – des rosiers
   T – des plages du débarquement

5. Qui a composé « L'Ode à la joie » ?
   J – Joseph Haydn
   K – Wolfgang Amadeus Mozart
   L – Ludwig van Beethoven

6. La teinte « tango » est une couleur :
   L – vert pomme
   M – jaune canari
   N – orange foncé

7. En cuisine la « mignonette » est :
   A – de la menthe
   B – du poivre concassé
   C – une sauce blanche

8. Le caféier « arabica » est originaire :
   U – de Java
   V – d'Arabie
   W – de La Réunion

9. Quel nom porte le palais-monastère de Lhassa ?
   U – le Potala
   V – le Porto
   W – le Prado

10. Le carrelet est aussi nommé :
    C – raie
    D – plie
    E – sardine

11. Qu'est-ce qu'un démiurge ?
    H – un papillon
    I – un créateur
    J – un vent

12. Quelle est la couleur du ruban de l'ordre de la légion d'honneur ?
    A – bleu
    B – blanc
    C – rouge

13. Dans le film « La Belle et la Bête », aux côtés de qui Jean Marais jouait-il ?
    Q – Simone Signoret
    R – Josette Day
    S – Denise Gray

Sudoku

FACILE

					5			
3	4		7	6	8	9	2	
6	7	8		1			3	
2				7	6			
8	9	6	4			3		
	5						4	
	8	3	6					2
7	6			5			9	
4	2	9	1		7	5		

MOYEN

2			3				7	1
	6						8	9
1					2	3	5	
6	5	1			8	4	9	
		9	2				6	
			9	1		7	3	
3		7		2				
9		2		6			4	
		6	8	7		9	2	

DIFFICILE

	6							
			4		8			
	8				5			
2				7		6	8	
	7		8		4			3
9			1		6	7	2	
		3	6			5		
		2		8	1		6	
			9	5	7		1	

Solutions de la 63

FACILE

9	4	8	7	5	6	2	1	3
5	1	2	3	9	4	8	7	6
3	7	6	8	2	1	9	5	4
2	6	5	4	1	9	7	3	8
8	9	1	2	3	7	6	4	5
7	3	4	6	8	5	1	9	2
6	8	9	5	7	3	4	2	1
4	5	7	1	6	2	3	8	9
1	2	3	9	4	8	5	6	7

MOYEN

3	8	1	7	6	5	9	4	2
9	2	7	3	4	1	5	6	8
6	5	4	8	9	2	7	1	3
5	9	8	2	1	7	4	3	6
7	3	6	4	5	3	1	2	9
1	4	2	6	3	9	8	7	5
4	6	5	9	7	3	2	8	1
2	7	9	1	8	6	3	5	4
8	1	3	5	2	4	6	9	7

DIFFICILE

4	7	6	5	8	3	1	9	2
3	9	2	4	1	7	8	6	5
1	8	5	9	6	2	7	4	3
7	6	4	3	9	8	5	2	1
5	2	3	1	7	4	9	8	6
9	1	8	2	5	6	3	7	4
8	4	7	6	3	1	2	5	9
6	5	1	8	2	9	4	3	7
2	3	9	7	4	5	6	1	8

Les échecs

Problème

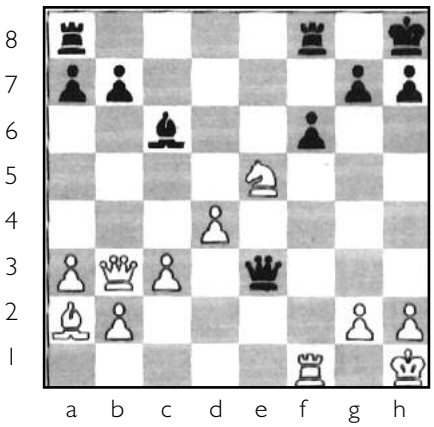

Dans ce problème, les blancs jouent et font mat en deux coups.
Le lecteur qui ne trouverait pas la solution peut se reporter à la grille ci-contre où les blancs ont joué le premier coup et les noirs la réponse.
Le prochain numéro de *La Gazette* présentera la solution.

Problème bis

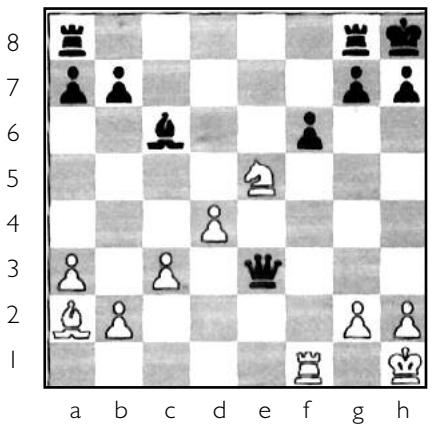

Dans ce problème, les blancs jouent et font mat en un coup.

Le lecteur qui ne trouverait pas la solution pourra en prendre connaissance dans le prochain numéro de *La Gazette*.

Solutions de la 63

Problème 1

1. Dc4xf7+, Tf8xf7
La réponse des noirs est obligée.
2. Te1-e8 mat

Problème 2

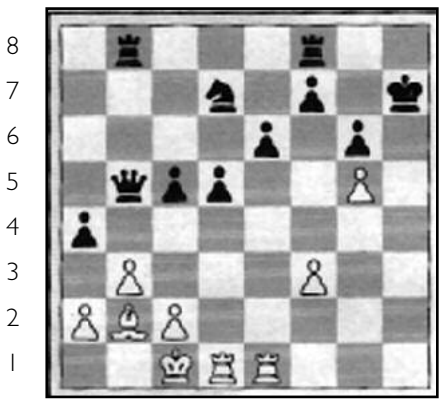

1. Tc1xh17+, Rh8xg8
La réponse des noirs est là aussi obligée.
2. Th1-h8 mat

Croonerie de la 63

Les capitales des pays indiqués étaient les suivantes :

- l'Italie : Rome,
- l'Ukraine : Kiev,
- l'Islande : Reykjavik,
- la Roumanie : Bucarest,
- l'Australie : Camberra,
- la Suède : Stockholm,
- la Nouvelle-Zélande : Wellington,
- la Lettonie : Riga,
- la Bolivie : La Paz,
- l'Espagne : Madrid,
- le Pérou : Lima.

R	L	I	I	A	Z	R	A	B	T
O	K	M	D	P	W	I	G	U	S
M	I	A	C	A	E	K	H	C	E
E	V	M	A	L	L	O	O	A	R
R	A	A	N	A	L	T	L	K	V
E	J	D	B	R	I	S	M	I	E
Y	K	R	E	R	N	G	T	O	N

Les crooneries de Bernadette

Pour trouver le dieu du vin en vertical 9, il faut trouver les noms des dieux grecs à l'horizontal :

1 - dieu de la mer

2 - déesse de la vengeance

3 - dieu de la beauté

4 - déesse de la sagesse

5 - déesse de la terre

6 - dieu de l'amour

7 - dieu du temps

8 - dieu de la force

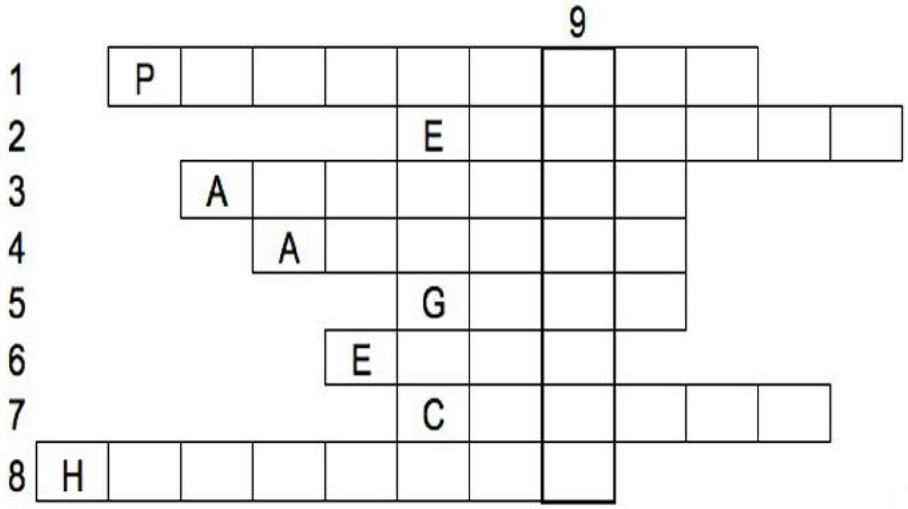

À la manière du proverbe caché d'Elle Thébais - Solution de la 63

Q	U	A	N	D		L	E		V	I	N		E	S	T		T	I	R	É		I	L		F	A	U	T		L	E		B	O	I	R	E
15	11	10	5	16	■	1	2	■	3	4	5	■	2	6	7	■	7	4	8	14	■	4	1	■	9	10	11	7	■	1	2	■	12	13	4	8	2

1. (L) Le pinot noir est le cépage principal producteur de vin rouge en Bourgogne.

2. (E) Dix crus d'appellation contrôlée sont identifiés dans le Beaujolais (Brouilly, Chénas, Chiroubles, Côte de Brouilly, Fleurie, Juliénas, Morgon, Moulin à Vent, Saint-Amour, Régnié).

3. (V) Le viognier est le cépage exclusif de l'appellation « château Grillet » située dans les côtes du Rhône.

4. (I) Le cépage principal du vin de Cahors s'appelle cot, malbec ou auxerrois selon les régions. Le tannat donne sa typicité au vin de Madiran.

5. (N) Le vin de paille, vin liquoreux produit dans le Jura, n'est pas un « vin de voile ».

6. (S) Le madiran est un vin produit dans le Gers.

7. (T) La première atteinte du phylloxéra a été constatée pour la première fois en France dans le département du Gard.

8. (R) Le chardonnay est le principal cépage blanc du vin de Champagne.

9. (F) Le château Pétrus est le plus coté des châteaux du Libournais.

10. (A) Le vin blanc de Pouilly sur Loire est élaboré avec le sauvignon, cépage dénommé localement « fumé ».

11. (U) Le chambertin, grand cru de Bourgogne, ajoute à son nom selon son terroir « latricière », « charmes », « griotte », « chapelle »,« ruchottes », « mazis » ou « clos de Bèze ».

12. (B) Le Château Pape Clément est un vin du Bordelais.

13. (O) Chez nous, on dit « la » syrah, mais le caladoc ou le grenache.

14. (É) La cave coopérative *La Vigneronne* produit environ 33 000 hectolitres de vin par an.

15. (Q) En Alsace on produit un vin d'appellation contrôlée traditionnellement nommé « tokay », mais désormais appelé « pinot gris » ou « tokay-pinot gris ».

16. (D) Faugères est une appellation de l'Hérault.

Le sable ou la pierre

Deux amis étaient perdus dans un désert aride, sous un soleil brûlant, en n'ayant qu'une très faible quantité d'eau.

Au bout d'un moment, la chaleur était telle, qu'ils en vinrent à se disputer les dernières gouttes.

L'un des deux donna une gifle à l'autre. Ce dernier, endolori, mais sans rien dire écrivit dans le sable : « Aujourd'hui mon ami m'a frappé ». Étonné son ami ne rétorqua pourtant rien ; il s'excusa et les deux continuèrent leur route.

Le lendemain, ils arrivèrent à une oasis. Aussitôt arrivés ils allèrent se baigner dans un point d'eau, mais celui qui avait écrit sur le sable perdit connaissance et se noya. Son ami plongea alors et le ramena sur la terre ferme.

Après avoir repris son souffle, celui-ci prit une pierre et y grava ces mots :
« Aujourd'hui mon ami m'a sauvé la vie. »
Celui qui avait donné la gifle et sauvé son ami lui demanda : « quand je t'ai blessé, tu as écrit sur le sable et maintenant tu as écrit sur la pierre. Pourquoi ? »

Il lui répondit alors : « quand quelqu'un nous blesse, nous devons l'écrire dans le sable où les vents du pardon peuvent l'effacer ; mais quand quelqu'un fait quelque chose de bien pour nous, nous devons le graver dans la pierre, là où aucun vent ne peut l'effacer. »

Apprends à écrire tes peines sur le sable et à graver tes joies dans la pierre.

Petit conte philosophique anonyme

La Vivandière à Nyons

La Vivandière est un centre culturel créé en 2009. Sa vocation est de favoriser les rencontres et les échanges dans le domaine du théâtre et des arts associés.
Elle propose des activités culturelles en plusieurs langues destinées à la fois à un public local, mais également international.

Installée dans les anciens locaux du site industriel « Aux produits du Dauphiné et de Provence » (P.D.P.), une confiturerie désaffectée dans les années 90 et rénovée en 2009, elle bénéficie d'une situation exceptionnelle à proximité du pont Roman et de la vieille ville de Nyons.

Les stages sont ouverts à tout public, qu'il soit débutant ou confirmé, sans limite d'âge. Ils se déroulent dans une salle climatisée de 130 m2. Une mezzanine avec café, des vestiaires avec douche et toilettes, ainsi qu'un grand jardin, sont à la disposition des participants.

Olivier Sac

Renseignements : www.vivandiere.fr

Conte de Noël : Le bohémien

Voici la traduction du texte de Paulette Mathieu, paru en provençal dans La Gazette nº 63.

Nous sommes au temps de Noël et, dans notre Provence, bien des familles vont préparer la crèche. Les vacances tout juste entamées, déjà la préparation commence.

Il en est ainsi dans la maison ou nous allons entrer. Dès le premier jour sans école les enfants ont installé tout ce que, d'année en année, leurs grands-parents d'abord, puis leurs parents, ont amassé de santons choisis aux étalages des santonniers, les traditionnels et d'autres qui, sûrement, ne se voyaient pas à Bethléem, il y a 2000 ans : le maire, par exemple, tout cela vêtu à la mode du XIXe siècle.

Donc, les enfants de la maison ont fait la crèche en se chamaillant un peu sur l'endroit où il fallait poser tel santon. Puis,le travail fini, ils sont partis admirer les étalages des marchands de jouets et les amoncellements des merveilles des supermarchés.

Les santons sont seuls dans la maison, chacun à sa place dans les rochers de papier peint, la mousse, les cailloux, sous les arbres faits d'un brin de chêne vert, au bord de la rivière de papier d'argent. Il n'y a que la Sainte Vierge, Saint-Joseph, le petit Jésus et les anges qui sont encore dans la grande boîte où l'on range les santons de la Chandeleur à Noël. Ils sont toujours entortillés dans du papier, mais les enfants n'ont pas remis le couvercle.

Tout à coup, dans la tranquillité de la maison vide, on entend un murmure de voix menues et des petits bruits de gravier remué. Qu'est-ce que c'est ? Regardez ! Les santons s'avancent vers un coin de la muraille. Le pêcheur a posé son filet au bord de la rivière, le meunier a attaché à un arbre son âne chargé du sac de farine, le rémouleur a laissé sa meule, les bergers ont confié leurs brebis aux chiens, les tambourinaires se sont arrêtés de jouer, les femmes se mêlent à la petite troupe, mais elles n'ont pas laissé leurs paniers : si on leur prenait quelque chose ? Même l'aveugle suit les autres, la main sur l'épaule d'un enfant. Le maire ferme la marche, son chapeau haut de forme bien juché sur sa tête. Il n'y a que le ravi qui reste où on l'a mis, bien trop occupé à contempler une belle étoile qui vient de pointer à l'horizon. Et où vont-ils tous ? Dans le coin le plus éloigné de l'étable, il y a encore un santon qui n'a pas bougé. Il a un foulard rouge sur la tête, un couteau dans sa ceinture, la peau basanée et il est mal rasé, on l'appelle : le bohémien. Les santons s'arrêtent près de lui et le rémouleur (qui a la langue autant affutée que les outils qu'il aiguise tout le jour) lui dit : « *Que fais-tu ici ? Tu n'es pas des nôtres, il n'est que de regarder la couleur de ta peau. Nous n'avons pas besoin de toi dans le pays, retourne dans le tien. Nous en avons assez de te voir voler nos poules et les fruits de nos vergers. Zou ! Va-t-en !* » Et les autres de dire : « *C'est ça ! Qu'il s'en aille, cet étranger ! Monsieur le maire, vous qui avez l'autorité dans le village, dites-lui de partir.* » Le maire était bien ennuyé et ne savait pas trop que faire quand on entendit un bruit de papier remué. Tous tournèrent la tête du côté d'où venait le bruit : c'était Marie qui sortait de la boîte. Saint-Joseph lui aida à enjamber le bord et elle vint vers les santons : « *Vous n'avez pas honte ?* leur dit-elle, *de parler ainsi, alors que mon enfant va naître pour que tous les hommes deviennent des frères. Que nous soyons blancs, noirs, jaunes, nés dans un pays ou un autre, nous sommes tous habitants de la même Terre. Nous devons nous aider, au lieu de nous dire de mauvaises paroles ou nous faire de mauvaises manières. Dites-moi : allez-vous nous chasser d'ici, nous aussi ?* »

« *Oh, que non !* dirent les santons, *puisque, dès que sonnera minuit, le 24, nous vous apporterons nos présents et feront hommage au petit.* »

« *Pourtant,* dit Marie, *nous sommes des étrangers pour vous, Provençaux ! Vous avez peut-être oublié que Joseph et moi sommes de Palestine. Quand le petit sera né, quelle loi lui appliquerez-vous : le droit du sol ou celui du sang ?* »

Tous firent silence et baissèrent le nez et personne ne chercha plus querelle au bohémien.

Tout cela, me direz-vous, n'est qu'une histoire.

Mais ce que disait Marie et que, plus tard, son fils redira plus qu'une fois, les hommes (qui ne sont pas des santons et encore moins des saints) l'ont oublié et veulent toujours renvoyer dans leur pays ceux qui cherchent asile dans le nôtre. Pourtant, si nous y pensons un peu, nous sommes tous des émigrés, depuis le premier homme* qui partit d'Afrique, il y a des dizaines ou des centaines de milliers d'années pour venir dans l'est de l'Europe et de là, petit à petit, arriver jusqu'aux rives de l'Atlantique et dans le reste du monde. Qui sait le mélange de sang de toutes sortes de races qui coule dans nos veines ?

Paulette Mathieu

* Et les femmes : il ne faut pas les oublier, nous risquerions de nous faire taper sur les doigts par le « Comité de la jupe ».

Nos commerçants assurent !

Après moult tergiversations, le comité de rédaction a décidé de publier cet article, qui, bien qu'anonyme (et donc sujet à caution), reflète malgré tout, ce que nous pensons du courage et de l'abnégation de nos valeureux commerçants face aux rigueurs du climat.

Ils ont bien assuré nos commerçants, ce fameux vendredi enneigé de janvier, pour venir ouvrir leur boutique, car n'habitant pas sur place, il était périlleux de prendre la route, il aurait été plus confortable de rester sous la couette ce matin-là.

Mais conscients de nous être indispensables, ils sont venus comme d'habitude à l'heure dite.

Je pense en particulier au buraliste et à l'épicier et je me dis que c'est dans ces moments-là, qu'il faut que l'on prenne conscience de l'importance du commerce de proximité. Durant cette période neigeuse où les routes sont restées impraticables plusieurs jours, bien des petits villages n'ayant pas la chance d'avoir un commerce, se sont sentis vraiment isolés.

Merci à nos commerçants qui ont donné le maximum pour satisfaire leur clientèle, et qui sont là toute l'année.

Un client anonyme

À SCOTCHER SUR LE FRIGO

Bibliothèque Marthe et Raymond Mauric

Nouveaux horaires :

- dimanche de 10 h 30 à 11 h 30,
- jeudi de 14 h à 15 h.

À noter : la bibliothèque sera fermée le jeudi 22 avril.

Nouveautés à emprunter :

- Le jeu de l'ange, de Carlos Ruiz Zafon,
- Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur, de Harper Lee,
- Le cercle littéraire des amateurs d'épluchures de patates, de Mary Ann Shaffer et Annie Barrows,
- Les déferlantes, Grand prix des lectrices de « Elle » 2009, de Claudie Gallay,
- La première nuit, de Marc Levy,
- L'Olympe des infortunes, de Yasmina Khadra,
- Mille soleils splendides, de Khaled Hosseini,
- La grand-mère de Jade, de Frédérique Deghelt,
- Le club des incorrigibles optimistes, Prix Goncourt des lycéens 2009, de Jean-Michel Guenassia.

Expo Danny Brison à Rasteau

Danny Brison expose des photos de voyage, sur toiles, au nouveau caveau de Rasteau, jusqu'au 7 mai 2010. Entrée libre aux horaires d'ouverture du caveau.

Calendrier 2010 du comité des fêtes

- Mardi 13 juillet : bal et repas sur la place.

- Mercredi 14 juillet : vide-grenier sur la place.

- Dimanche 25 juillet : à l'église, concert du Chœur européen de Vaison-la-Romaine.

- Vendredi 7, samedi 8, dimanche 9 et lundi 10 août : fête votive avec :

  - le vendredi, aïoli et bal,
  - le samedi, rassemblement de motos anciennes, concours de boules et soirée salsa,
  - le dimanche, concours de boules enfants, concours de boules adultes, loto en plein air (par *Les Ringards*) et bal,
  - le lundi, journée du bar.

- Dimanche 15 août : journée des arts sur la place et dans les rues du village.

- Samedi 13 novembre, à la salle Pierre Bertrand, repas des bénévoles et des nouveaux Villadéens.

Théâtre de *La Gazette*

Dimanche 2 mai : pièces de Daniel Keene, à la salle paroissiale.

Les Ringards : deuxièmes Olympiades

Dimanche 9 mai toute la journée : à l'espace multisports de Villedieu. Activités sportives et réjouissances diverses seront proposées pour tous les âges. Buvette et grillades sur place.

Concert du chœur de Puymeras

Dimanche 9 mai à 17 h : le concert aura lieu à l'église de Villedieu.

Fête de la vigne et du vin

Samedi 15 mai : par la cave *La Vigneronne*, à la cave et dans les vignes.

Contest au skate park

Dimanche 23 mai, les skaters de Villedieu et des environs, sous la houlette de « Circle », s'affronteront pour le traditionnel Contest de printemps. Buvette et grillades sur place.

Vélo-club de Roaix : Championnat de Vaucluse

Dimanche 20 juin : avec le soutien de la municipalité de Villedieu.

CLUB JEUNES DE LA COPAVO

pays vaison ventoux

	MARDI 06/04	MERCREDI 07/04	JEUDI 08/04	VENDREDI 09/04	LUNDI 12/04	MARDI 13/04	MERCREDI 14/04	JEUDI 15/04	VENDREDI 16/04
matin	INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS AU CLUB JEUNES 10 H à 12H	BALLON D'OXYGENE 10H à 12H Au Stade	BASEBALL 10H à 12H Au Stade	JEUX DE SOCIETE + PINGPONG 10H/12H CLUB JEUNES	TOURNOI DE FIFA 2010 10H A 12H CLUB JEUNES	ULTIMATE MULTISPORTS 10H À 12H 14H À 17H AU STADE ACTIVITES BOOMRANG ULTIMATE HOCKEY FOOT	INITIATION À L'ORIENTATION (BOUSSOLE, AZIMUT) 10H A 12H CLUB JEUNES	DOCUMENTAIRE SUR L'ENVIRONNEMENT + DEBAT 10H A 12H AU CLUB JEUNES	MONTAGE PHOTO 10H/12H CLUB JEUNES
après-midi	PRÉSENTATION 14H A 15H AINSI QUE : OLYMPIADES AU STADE 15H À 17H30	SORTIE AQUARIUM MONTPELLIER + Jeux sur la plage + MATCH de HANDBALL Montpellier contre Dijon 10H A 24H PRIX COPAVO QF1 = 8 € QF2 = 9 € QF3 = 10 € (16 JEUNES) ; SINGSTAR 14H A 18H CLUB JEUNES	SORTIE SKATE PARK VILLEDIEU 14H A 18H (7 JEUNES) PRÉVOIR GOÛTER + BOISSONS ; SORTIE VTT ENTRECHAUX 14H À 18H (12 JEUNES) QF1 = 4 € QF2 = 6 € QF3 = 6 €	SORTIE A MARSEILLE VISITE DES CALANQUES EN BATEAU + RANDONNEE 7H30 A 19H QF1 = 7 € QF2 = 8 € QF3 = 9 € (16 JEUNES) ; BADMINTON + JEUX DE SOCIETE 14H/18H CLUB JEUNES	LOTO LUDIQUE 14H A 17H CLUB JEUNES		SORTIE LASERGAME AVIGNON 14H À 19H PRIX COPAVO QF1 = 10 € QF2 = 11 € QF3 = 12€ (16 JEUNES) ; TOURNOI DE PÉTANQUE + JEUX COLLECTIFS 14H/18H CLUB JEUNES	COURSE D'ORIENTATION LUDIQUE 14H A 17H AU PARCOURS DE SANTE	TOURNOI INTER VILLES DE FUTSAL A PERNES 8H30 A 18H30 PRIX COPAVO QF1 = 2 € QF2 = 3 € QF3 = 4 € (14 JEUNES) ; BATAILLE NAVALE GÉANTE + JEUX DE SOCIETE 14H/18H CLUB JEUNES

RUE JULES MAZEN 84110 VAISON-LA-ROMAINE TÉL. 04 90 28 76 66 CLUBJEUNES@COPAVO.FR OUVERT TOUS LES JOURS DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H30

La Gazette

Bulletin d'adhésion 2010

Nom : …

Adresse : …

… …

Adresse électronique : …

Cotisation annuelle : 15 € **Chèque** ❑ **Espèces** ❑